35¢

CITÉ LIBRE

XVIe année No 70 OCTOBRE 1964 NOUVELLE SÉRIE

RÉGIONS RICHES - RÉGIONS PAUVRES

par *Roland PARENTEAU*

SCIENCES HUMAINES - DÉMOCRATIE SCOLAIRE

par *Bernard JASMIN* et *Maurice BLAIN*

LES NOIRS AUX U.S.A.

par *Gérard PELLETIER*

ET DES TEXTES DE:

R. W. G. BRYANT • *Guy FOURNIER*
Yerri KEMPF • *Jean PELLERIN* • *Alain PONTAUT*
Charles TAYLOR • *Jacques TREMBLAY*

SOMMAIRE

XVe année, No 70
octobre 1964

revue mensuelle

Comité de rédaction

Directeur :
Jean Pellerin

Rédacteurs :
Maurice Blain
Charles Taylor
Jacques Tremblay

Chroniques :
Yerri Kempf
Alain Pontaut

Collaborateurs :
Guy Fournier
André Lussier
Alice Parizeau
Gérard Pelletier
Pierre-E. Trudeau

Secrétariat :
Nina Bruneau
1420 ouest, Bernard
Montréal 8e
Tél. : 277-9131

•

Editeur propriétaire
Le Syndicat coopératif d'édition
Cité Libre

Imprimé à Montréal par
Pierre Des Marais

Autorisé comme envoi postal
de deuxième classe
Ministère des Postes
Ottawa

Administration et
Vente d'anciens numéros :
Cité Libre
5090, rue Papineau
Montréal 34
Tél. 526-3361

Abonnement annuel : $3.50
Abonnement de soutien : $10

Vente au numéro :
Distribution Laval
590, boulevard Pie IX
Montréal — Tél. 525-3424

CITÉ LIBRE

NOUVELLE SÉRIE



pointes sèches

ENCORE DES PIROUETTES

QUAND l'histoire relatera la décrépitude de l'Empire britannique, elle pourra, grâce à Christine Keeler & Cie, expliquer le ramollissement de certains de ses hommes politiques, mais les historiens qui scruteront la politique fédérale de 1964 auront du mal à trouver d'aussi valables excuses. A moins d'écrire tout simplement que nos députés de langue anglaise perdirent un jour les pédales, ce qui n'aurait rien du ton digne que doit conserver l'histoire. A moins d'ajouter que le peuple n'élit jamais que les représentants qu'il mérite, ce qui serait encore vrai.

Mais qui a élu à la Chambre des Communes ce premier ministre que la diplomatie a bâti et que détruit la politique, ce chef d'Opposition affamé de pouvoir et qui n'a, l'intelligence mise à part, rien à envier à feu Maurice Duplessis, des énergumènes comme Ralph Cowan, Albert Horner ou Douglas Fisher ?

Leurs électeurs se recrutent-ils parmi ces journalistes de Toronto qui publièrent en manchette les propos irresponsables d'un jeune étudiant, comme si tous les Québécois attendaient la reine Elizabeth, le mousquet à la main ? Sont-ce ceux qui ne cherchent que l'occasion d'épingler l'étiquette de l'un ou l'autre de nos mouvements séparatistes de bonne foi sur chaque tête chaude déposant un bâton de dynamite ou risquant un hold up ? Leurs électeurs sont-ils de Fredericton où le quotidien local, le *Gleaner*[1], accuse les Canadiens français d'intolérance à l'égard des Canadiens anglais et cite en exemple la tolérance des Acadiens ? A moins qu'il ne s'agisse des leaders des Eglises protestantes qui réclament aussi notre tolérance ?

Si ce sont ces gens qui élisent ces députés fédéraux, il ne faut pas s'étonner qu'ils marchent sur la tête et voient le monde à l'envers.

Par quelles pirouettes un Canadien anglais arrive-t-il à la conclusion que les Canadiens français sont intolérants ? Aussi bien conclure que les Noirs américains sont intolérants parce qu'ils ne veulent plus voyager sur la banquette arrière des autobus et poussent l'outrecuidance jusqu'à désirer jouir des mêmes privilèges que les Blancs. C'est en jonglant ainsi avec les mots que les députés ont fini par laisser croire à neuf provinces que le Québec est responsable du fameux débat sur le drapeau. Aussi stupéfiant qu'il soit, la province de Québec est devenue le bouc émissaire d'un débat qui n'a pas d'autre origine que la vieille et stupide querelle entre les nationalistes et les impérialistes canadiens-anglais.

Les Canadiens français réclamèrent longtemps un drapeau distinctif, si longtemps qu'ils comprirent enfin que son absence n'a pas beaucoup de signification et que ce symbole n'est pas une panacée universelle à tous les malaises dont souffrent les relations franco-anglaises. Les Canadiens français souhaitent encore un drapeau distinctif, mais pas à n'importe quel prix, surtout pas au prix des pirouettes de clown qu'ont faites les politiciens d'Ottawa. ★

G. F.

---

(1) FREDERICTON GLEANER : *« ... The Acadians are more tolerant* (Than French Canadians) *and more prone to peaceful association with group of other heritage ... »*

LE CANADA ET L'OEA

APRES la dernière résolution adoptée par l'Organisation des Etats Américains exigeant que tous ses membres rompent les relations diplomatiques avec Cuba, après la décision de la plupart des anciens récalcitrants de se conformer, il ne reste que deux pays dans l'hémisphère qui maintiennent des ambassades à La Havane : Le Mexique et le Canada.

Cela devrait nous faire réfléchir, mais les Canadiens demeurent obstinément indifférents à leur situation géographique. La plupart de nos concitoyens ignorent tout de ces événements; ceux qui en savent quelque chose se dispensent ae se faire une opinion sur la question. Les partis politiques en parlent de temps à autre, pour échanger des propos élémentaires et simplistes : selon les uns, le Canada en tant que pays américain se doit de joindre les rangs de l'OEA; pour les autres, cet organisme n'est qu'un fantoche américain, pour garder son indépendance, le Canada devrait s'en tenir à l'écart. Et puis, se lassant vite, ils se hâtent de parler de quelque chose vraiment intéressant, le drapeau, par exemple, ou le film « Mr. Pearson ».

Les derniers événements semblent donner raison aux tenants de la seconde opinion. Si nous avions été membre de l'OEA, nous n'aurions évité qu'avec la plus grande difficulté une rupture avec Cuba. Un pays comme le Mexique, membre depuis longtemps, a du mal à résister; le Canada l'aurait trouvé presque impossible.

Le raisonnement semble concluant, mais on n'examine pas toutes ses conséquences. Enfin, si le Canada le trouve plus facile que, disons, l'Uruguay de maintenir ses relations avec La Havane, c'est qu'il se définit comme « outsider », un peu comme un pays européen. Si on n'en veut pas à l'Angleterre ou la France de rester en relation avec Cuba, c'est qu'ils ne sont pas de l'hémisphère, n'ont pas les mêmes intérêts et ne sont pas appelés à se solidariser avec les Amériques. Si le Canada a les mêmes libertés, c'est parce qu'il s'est défini historiquement comme un pays extra-hémisphérique. En tant qu'apanage de l'Angleterre, ses intérêts furent longtemps ceux de la mère-patrie. Une fois affranchi, il ne s'est jamais assuré la peine de se redéfinir, d'assumer sa situation américaine.

On lui donne donc les libertés accordées aux étrangers, mais c'est au prix de rester un étranger, de demeurer à l'écart, de ne point exercer l'influence qu'il pourrait. Nous sommes libres à l'égard de Cuba, parce qu'étant des étrangers nous ne sommes pas tenus d'avoir une opinion là-dessus, ni pour ni contre. En un mot nous sommes libres parce qu'isolationnistes. La question, est de savoir si nous voulons garder à jamais cette liberté vide, ou si nous allons accepter de nous engager, assumer notre situation géographique.

Mais, on pourrait riposter, pourquoi se poser toutes ces questions à propos de l'OEA ? N'est-ce pas tout simplement un instrument entre les mains du State Department ? La réponse est que ce jugement est grossièrement simpliste, au point d'être plus faux que vrai. Même la décision à l'égard de Cuba ne reflète pas que l'influence américaine (pardon, étatsunisienne — en Amérique latine, on dirait probablement « norteamericano », témoignage éloquent de l'inexistence du Canada sur la carte hémisphérique). La résolution venait d'une demande de Vénézuéla, dont le régime est loin d'être le plus réactionnaire du continent. Il ne faut pas oublier qu'en dehors des réactionnaires, qui ne sont pas moins importants en Amérique Latine qu'ailleurs, le régime castriste s'est brouillé avec une partie de la gauche modérée, car il insiste pour exporter sa révolution en appuyant même des groupes, comme les terroristes vénézuéliens, dont les créances socialistes sont douteuses. Il agit comme s'il n'existait pas de formule en dehors de la sienne, ce qui est fort douteux vu l'énorme variété de situations sociales, économiques et politiques en Amérique latine. Une fois entrés dans le système, nous le trouverons beaucoup plus compliqué qu'il ne le paraît de l'extérieur.

Mais comment entrer dans le système, entrer par exemple dans l'OEA, sans perdre notre liberté d'action ? Je n'ai pas de réponse facile — les réponses faciles n'existent pas. Mais à partir du moment où cette question est posée sérieusement, au lieu de servir de riposte rhétorique à toute proposition dans ce sens, nous serons entrés dans une nouvelle ère de notre histoire hémisphérique. Pour y arriver, il faudrait nous définir en tant que pays américain. Comme par exemple, l'Uruguay passe à certains égards pour la Suisse d'Amérique, le Mexique pour un pays « révolutionnaire » (dans les discours plus que dans les actes, mais quand même), le Canada devrait entrer dans le système

avec un ensemble de principes de base bien arrêtés. C'est uniquement en se faisant accepter sur cette base qu'il pourra garder la liberté d'action

Le Canada devrait, en gros, accepter la solidarité inter-américaine et entrer dans l'OEA, en faisant savoir à tous et chacun qu'il accepte d'abord et avant tout l'obligation de contribuer au développement économique (cela nous coûtera plus cher au chapitre de l'aide à l'étranger, mais notre contribution actuelle est minime) et à l'échange culturel (après tout nous sommes pour une part un pays latin d'Amérique), mais que notre principe de base en ce domaine est que nous entendons rester en rapport avec et aider tous les pays en voie de développement, que nous appuyons le principe de la diversité et d'une pluralité de formules possibles de développement. Ce principe nous aurait amenés à condamner Cuba pour ses tentatives de renverser d'autres régimes hémisphériques, mais motiverait quand même le maintien des relations avec La Havane et même une aide économique à Cuba. Par contre, là où la volonté de développer n'existe pas, comme par exemple chez Duvallier, nous ne serions pas tenus de la même façon de maintenir nos rapports.

Est-ce l'esquisse d'une solution possible? Je l'espère, mais je ne saurais l'affirmer avec certitude. Mais il est temps d'y penser sérieusement. On ne pourra pas demeurer à jamais los Americanos qui s'ignorent. ★

C. T.

LA C.I.C. ET LES PROBLÈMES D'ÉDUCATION

A son dernier congrès, la Corporation des instituteurs et institutrices catholiques de la province de Québec (la CIC) a discuté principalement de ses problèmes syndicaux, laissant une mince place aux problèmes professionnels et pédagogiques. J'en veux à cette distinction abrupte entre le professionnel et le syndical.

Si la CIC parle de ses problèmes syndicaux, on sait bien de quoi il s'agit : obtenir les meilleurs salaires et les meilleures conditions de travail possibles. Mais si elle parle de problèmes professionnels, la discussion reste vague, elle a l'air d'un jeu intellectuel abstrait, d'un amusement de salon. Quand la CIC a obtenu de bons salaires, alors elle s'asseoit, elle met ses pantoufles et parle d'éducation, — comme tout le monde !

Cela mesure la misère de la profession d'enseignant. Les problèmes des enseignants et les problèmes d'éducation se confondent. Les meilleurs salaires et les meilleures conditions de travail, pour les enseignants, doivent tenir compte des priorités en éducation, d'une définition des tâches d'enseignement et des disponibilités nationales. Et il appartient, certes, aux enseignants autant qu'aux administrateurs scolaires, de définir les priorités en éducation et les tâches d'enseignement.

Ainsi, la « stratégie syndicale » de la CIC, qui consiste à discuter au plan local en excluant le ministre de l'éducation, n'est pas seulement une stratégie syndicale, elle affecte la structure même de la profession et reflète une conception réactionnaire de l'organisation scolaire. Que la CIC se croie mieux préparée pour faire chanter les commissions scolaires que le ministère, d'autant plus qu'elle peut dire aux commissaires : « En fin de compte, c'est pas vous qui payez », je le crois facilement. Que la CIC ne veuille pas perdre le terrain qu'elle a gagné en certains endroits de la province, c'est une attitude acceptable. Mais qu'elle refuse d'affronter la situation présente, qu'elle veuille discuter comme si on était encore au bon vieux temps de la pagaille présidée par les néants que furent le Conseil et le Surintendant de l'instruction publique, qu'elle soit incapable de discuter, dès maintenant et dans le concret, les standards nationaux de la profession, cela est proprement réactionnaire.

La misère, en tout cela, c'est que la démarche incohérente de la CIC, son refus de situer ses discussions dans une perspective assez large pour englober les problèmes généraux de la réorganisation scolaire et son incapacité de mettre ce qu'elle appelle « ses problèmes syndicaux » dans un cadre défini par les considérations professionnelles, — la misère, c'est que cela lui donnera, peut-être, ici ou là, des victoires partielles et des salaires toujours plus élevés pour la majorité de ses membres, mais, pour l'essentiel, la réorganisation scolaire se fera en dehors d'elle. Ainsi, nous sommes obligés de prévoir encore une longue période de misère pour l'enseignement, car une réorganisation scolaire qui se fait sans l'aide des enseignants sera au mieux une demi-réussite. Mais aussi peut-on craindre le pire.

Pendant cent ans, les enseignants furent inexistants sous l'administration scolaire de Dieu-le-père-qui-est-à-Québec. Il est un peu naturel que le fait récent d'avoir de meilleurs salaires ne leur ait pas donné d'un coup une existence professionnelle véritable. Cela est naturel peut-être, mais nous le déplorons quand même. ★

J. T.

LA PÉRÉQUATION POUR L'ÉCOLE

EN l'An I du Ministère de l'Education, le budget total des dépenses de la Province atteindra environ 1 milliard 200 millions de dollars. A elle seule, la liste civile de l'Education prélèvera la part du lion, près de 375 millions, soit environ 28%, comprenant le budget initial de 320 millions, et deux budgets supplémentaires de 55 millions, sans pour autant épuiser les besoins estimés urgents.

Selon les prévisions actuelles, les experts du Ministère situent à environ 1 milliard 205 millions l'effort économique global que devra fournir la Province, au cours de l'année 1966-67, si l'Etat entend poursuivre et achever une politique cohérente et durable de coordination des structures et de planification des finances scolaires.

Ce coût global de 1,205 millions sera comblé par la taxation scolaire des commissions scolaires, les revenus de placement, les frais de scolarité des institutions privées, le financement direct des écoles d'Etat par le gouvernement, les subventions provinciales et diverses contributions fédérales. Pour sa part, le Ministère de l'Education fournira un apport de près de 510 millions, soit 42% du coût global, qui représentera environ 30% du budget total de la Province.

On mesurera aisément le taux vertigineux de l'augmentation de nos besoins en rappelant que le coût global de l'enseignement et le budget gouvernemental à l'Education étaient respectivement de 286 et 94 millions, pour l'année 1956-57, et de 519 et 200 millions, pour l'année 1960-61.

L'éducation est devenue « notre première richesse naturelle », la démonstration en est saisissante. Mais pour qu'elle demeure un facteur permanent de progrès social, il est tout aussi évident que seul l'Etat peut et doit exercer le contrôle et réaliser la planification de l'économie scolaire.

Même avant les recommandations du premier rapport de la Commission Parent, le gouvernement avait mis en marche un processus rationnel de mesures destinées à réunir dans ses mains toutes les conditions du pouvoir réel en éducation.

Pour des raisons de prudence politique et de réalisme administratif, il a choisi de procéder par étapes. Après la normalisation de l'impôt foncier, qui stabilise une des sources principales de revenus, et le rachat garanti des déficits des commissions scolaires, qui tend à régulariser les dépenses, il s'attaque à la mise en commun, entre commissions scolaires, des sources de taxation.

(NOTE : Cette mise en commun est totalement différente, dans son principe et ses modalités, de la contribution des commissions scolaires aux régionales secondaires.)

Mais dans cette troisième phase, c'est la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal qui a pris l'initiative, avec l'accord certain du Ministère, en proposant son BILL 139, adopté au Comité des Bills Privés, le 17 juillet dernier, et amorcé une réforme majeure dans le domaine de la fiscalité : celle de la péréquation.

A la lettre, le Bill 139 ne fait que sanctionner, et encore que pour la seule année 1964-65, un compromis fiscal entre la CECM et le Protestant School Board of the Greater Montreal, au sujet du partage entre les deux commissions du produit de la taxe des neutres. D'un excédent de 3 millions, perçu à même le fonds des neutres, le PSBGM devra rembourser à la CECM une somme forfaitaire de 1.5 million, pour redistribution aux commissions scolaires les plus pauvres de Montréal. Accessoirement à cette contribution viendra s'ajouter une proportion de moitié des 1,650,000 dollars, versés au titre des subventions provinciales directes dans le même fonds des neutres, suivant l'ancienne règle de partage.

Il ne s'agit, à première vue, que du règlement provisoire d'une ancienne querelle fiscale, à propos d'une inégalité de partage qui, au cours des dernières années, aurait favorisé de près de 20 millions le groupe protestant au détriment du groupe catholique.

En réalité, cette loi d'exception annonce pour l'avenir immédiat des transformations profondes dans notre régime de taxation scolaire. En effet, l'accord des deux commissions à la sanction du Bill 139, seconde version amendée, s'est réalisé sur un engagement formel du gouvernement Lesage à légiférer dès la prochaine session sur un projet de loi qui étendra à toutes les commissions scolaires de la Province, groupées par régions, la mise en commun intégrale des ressources fiscales. C'est dans cette perspective d'une politique globale de planification du financement scolaire à long terme que le Bill 139 prend toute sa signification.

1 — La mise en commun des ressources de taxation scolaire met fin à l'esprit de féodalités et à la politique des « privilèges acquis » que le système des commissions confessionnelles avait consacrés, sous prétexte d'inévitables inégalités économiques.

2 — Le principe de péréquation scolaire fait accomplir à la démocratisation de l'enseignement un progrès décisif en assurant à tous les enfants,

sans distinction de religion, de communauté culturelle ou économique, ni même de hasard géographique, une égalité réelle de services éducatifs, au moins sur le plan des ressources économiques. Une nouvelle méthode de répartition, entre communautés riches et pauvres, pourra rétablir une véritable équivalence entre les droits politiques et les droits scolaires.

3 — La péréquation assure à l'Etat le contrôle d'un des instruments essentiels à la conduite de toute politique en éducation. Le Ministère de l'Education ne peut en effet entreprendre une réforme en profondur de notre régime scolaire, ni espérer faire de notre système d'enseignement une grande école moderne sans assumer son rôle d'ordonnateur et de régulateur des structures et du pouvoir économiques. Sans péréquation, il demeure impensable que l'Etat puisse normaliser les exigences financières, ni planifier les politiques trop souvent divergentes des commissions scolaires.

4 — La non-discrimination budgétaire, qui est à la base de la péréquation et uniformisera désormais le coût par tête d'étudiant des services de l'école, va conduire très rapidement les groupes confessionnels à une forme nécessaire de collaboration et de démocratie, et accélérer le processus de déconfessionnalisation des structures scolaires. La vieille règle des majorités et des minorités scolaires devenue caduque, l'expérience nous enseignera peut-être que le sacro-saint canon de la confessionnalité scolaire tenait à des principes tout autres que religieux.

Avec quelque ironie, les événements nous rappellent certaines indignations véhémentes au moment où des groupes comme l'APUM, la FTQ et le MLF proposaient à la Commission Parent la péréquation scolaire comme système de financement à l'éducation . . .

D'autres étapes, aussi importantes que celle de la péréquation, devront être franchies dans la voie de la démocratisation. Une véritable planification scolaire suppose encore la normalisation des dépenses des commissions scolaires et l'uniformisation des traitements des enseignants. Encore que les deux phases paraissent indissociables. En effet, les traitements des enseignants capitalisant près de 60% des budgets scolaires, la normalisation des dépenses des commissions devra presque certainement attendre et une clarification du statut syndical et une politique de parité des revenus professionnels des enseignants. Et comme ces deux derniers problèmes tiennent eux-mêmes aux réformes à venir dans les structures de l'enseignement . . . Aussi, du point de vue de la démocratie scolaire, les récentes babarres de la CIC nous paraissent-elles d'un donquichottisme tragique.

C'est ici toute la question, très angoissante, du malaise humain de notre enseignement qui fait irruption dans les prévisions des économistes et pèse de toute son incertitude sur les décisions des grands commis.

Car la péréquation fiscale, qui est de l'ordre des voies et moyens, ne nous servira de rien aussi longtemps que nous attendrons de savoir quelles seront nos nouvelles institutions scolaires, et quel enseignement elles dispenseront à nos enfants, et quels enseignants accepteront de faire loyalement l'expérience d'une réforme.

Il serait peut-être temps que la Commission Parent sortît d'un silence qui commence à inquiéter plusieurs ? ★

M. B.

Ma manière de plaisanter est de dire la vérité; c'est la blague la plus drôle au monde. — (George Bernard Shaw)

*

Les grands ne sont grands que parce que nous sommes à genoux. Levons-nous ! — (P.J. Proudhon)

*

Il n'y a que deux familles sur terre : les Ayant et les N'Ayant Pas. — (Cervantes II)

*

On fera tout pour les pauvres, sauf leur descendre de sur le dos. — (Tolstoy)

LES RÉGIONS RICHES ET LES RÉGIONS PAUVRES DU QUÉBEC

par Roland PARENTEAU

président du Conseil d'orientation économique du Québec

LA prise de conscience des déséquilibres entre régions d'un même espace politiquement homogène représente une nouvelle préoccupation qui fait étrangement contraste avec la mentalité traditionnelle qui tenait à tout prix à considérer un pays comme un espace pratiquement indifférencié, au point qu'une impulsion quelconque donnée en un point ou l'autre du territoire qu'elle fut d'origine publique ou privée devait exercer ses effets indifféremment en tous les points de ce territoire.

On raisonnait en d'autres termes à l'intérieur d'un schéma de concurrence pure, dans lequel les facteurs de production se trouvaient parfaitement mobiles. Conséquence logique : il était impensable que des disparités notables s'introduisent dans le système, puisque les mécanismes du marché étaient là pour veiller au grain et niveler les conditions de développement. En définitive donc l'implantation des activités économiques, le choix des localisations devaient être conditionnées par la richesse relative des diverses régions. Notons cependant qu'un tel raisonnement s'appliquait uniquement aux aires géographiques nationales, comme si les échanges de biens et de capitaux changeaient de nature quand ils s'effectuent entre pays différents.

Tout le monde aura compris que les théories auxquelles je réfère actuellement sont les théories économiques qui ont été à l'honneur jusqu'à ces toutes dernières années. Je ne voudrais pas toutefois insinuer que les conceptions « punctiformes » des économistes étaient partagées par leurs chers collègues géographes et sociologues. Ceux-ci en effet sont depuis toujours conscients de l'existence des régions avec des personnalités très disparates, des taux de croissance différents, des conditions de développement très diverses.

Il faudrait ajouter à la décharge des économistes que pendant longtemps les statistiques faisaient terriblement défaut qui auraient permis de mesurer les disparités régionales et de prendre ainsi conscience de l'imperfection des schémas d'analyse traditionnels trop centrés sur l'espace national. Mais on pourrait répondre que la coexistence, pas toujours pacifique, des peuples riches et des peuples pauvres pendant des siècles aurait dû susciter des réflexions salutaires sur le bien-fondé des théories dominantes. Expliquer des disparités aussi radicales de développement que celles que l'on constatait entre pays par des différences trop accentuées dans les mentalités ou les capacités intellectuelles, ou encore l'inégale répartition des richesses naturelles pouvait suffire à l'esprit pressé d'une certaine époque mais ne pouvait résister longtemps à un effort d'analyse le moindrement sérieux.

Quoi qu'il en soit, la mode actuelle est aux études régionales et tant mieux pour la réputation des économistes. C'est d'ailleurs précisément la préoccupation toute nouvelle de favoriser la croissance des économies retardées qui explique cette orientation récente de la science économique vers les études régionales. Et l'on est vite passé des disparités entre pays ou même continents aux disparités entre régions d'un même pays. Car on s'est aperçu qu'à l'intérieur même des pays les plus évolués, des divergences sensibles se manifestaient, divergences que l'opinion est de moins en moins portée à accepter, surtout celle des régions défavorisées. Ainsi pour prendre l'exemple du Canada, le revenu personnel par tête à Terre-Neuve se trouve exactement la moitié de celui de l'Ontario, et de la Colombie britannique et cela, remarquez le bien, une fois que les multiples politiques de transfert ont exercé leurs effets supposés compensateurs.

Au Canada, le problème des disparités régionales peut être envisagé à deux niveaux : d'abord celui de la grande région, i.e. les cinq grandes régions du Canada, entre lesquelles des différences profondes apparaissent tant du point de vue de la vocation naturelle que des rythmes de développement et des degrés de prospérité.

Mon intention, ici, n'est pas de commenter cet aspect de la question, mais d'étudier plutôt le problème au niveau de la petite région, c'est-à-dire des diverses parties constituantes de l'une de ces grandes régions : le Québec. Considérer en effet,

la province de Québec comme un ensemble homogène sous prétexte qu'une même culture prédomine partout et qu'une même autorité politique y exerce son influence également serait fort éloigné de la réalité. C'est aussi douteux que de parler d'un pseudo-marché du Québec, laissant supposer l'existence d'une certaine cohésion interne des échanges à l'intérieur de la province.

Je me propose donc d'analyser ce phénomène, laissant à d'autres le soin d'étudier des aspects particuliers et de proposer les éléments d'une politique régionale. Ma compétence particulière m'amènera à mettre l'accent sur les aspects économiques, ce qui ne veut pas dire que je sous-estime les autres aspects, culturel, sociologique, etc., de la question.

I — APERCU HISTORIQUE

Quelques considérations tirées de l'histoire nous permettront de mieux comprendre la situation actuelle. Celle-ci en effet n'a pas toujours prévalu. Il y a lieu à cet égard de distinguer dans les méthodes de mise en valeur du territoire deux époques tout à fait différentes l'une de l'autre. Loin de moi l'intention de laisser entendre qu'on est passé brusquement d'un type de mise en valeur à l'autre. En fait, la transition a été graduelle mais les découpages historiques ont tout de même l'avantage de mieux faire ressortir les caractéristiques d'une époque. En l'occurrence, il s'agit de décrire deux types, deux « patterns » de développement économique. Dans les deux cas d'ailleurs, l'occupation du territoire s'est faite de façon tout à fait incoordonnée, sans planification préalable, en laissant agir les initiatives privées comme bon leur semblait.

a) Mise en valeur du territoire avant la période d'industrialisation

Dans un premier stade, la mise en valeur du territoire s'est faite à partir de la vallée du Saint-Laurent et des autres vallées de la Province par un processus de propagation qui faisait essaimer les colons des centres déjà développés et parfois encombrés vers les régions nouvelles mais limitrophes. C'est en grande partie sous la pression démographique d'un taux de naissance exceptionnellement élevé que des individus entreprenants se voyaient ainsi forcés d'aller occuper de nouveaux territoires. C'était là la seule alternative à l'absorption des populations excédentaires par les zones urbaines, absorption qui prenait la forme à cette époque d'une émigration vers la Nouvelle-Angleterre.

L'activité économique de cette époque était caractérisée surtout par une agriculture vivrière combinée d'ailleurs avec l'exploitation forestière sur une base de petites entreprises. C'était le type même de mise en valeur extensive, exigeant de vastes espaces, et cela d'autant plus que, toutes les terres n'étant pas riches, on était parfois obligé de sauter par-dessus des étendues de terrain considérables pour aller rejoindre les zones plus favorables à l'agriculture, et que les méthodes de culture se révélaient très rudimentaires et par conséquent, de faible productivité. Le résultat net de ce type de mise en valeur, auquel se mêlait d'ailleurs une sorte de frénésie de mettre la main — j'allais dire la hache — sur l'ensemble du territoire transparaît dans la contexture économique et sociale de la province : à savoir un peuplement discontinu, de faible densité, avec des noyaux de population importants séparés les uns des autres par d'immenses déserts.

D'autres activités économiques se sont sans doute greffées sur l'agriculture, en particulier l'industrie et le commerce, mais elles étaient surtout de caractère rural et étaient poursuivies par la petite entreprise artisanale. C'était l'époque de l'économie de village, les artisans des petites agglomérations fournissant certains produits manufacturés aux cultivateurs des environs, ceux-ci par contre acheminant les denrées alimentaires vers le village. Economie vraiment autochtone dans laquelle peu d'échanges s'effectuaient avec l'extérieur et cela d'autant plus que les moyens de transport étaient relativement peu développés au point même qu'en hiver les principales voies de communication se trouvaient complètement fermées. Peu de complications au sujet de la localisation des activités industrielles et commerciales à cette époque de marchés géographiquement limités. L'industrie était d'initiative locale, les ressources de toutes sortes puisées sur place. On ne se posait pas la question de savoir où elle s'implanterait; elle s'implantait en réalité dans le village du fondateur.

Il existait toutefois dans la province, mais un peu en marge du reste de l'économie, deux grands centres commerciaux, Québec et Montréal qui avaient l'avantage d'être des ports de mer importants et par lesquels s'effectuaient les transactions avec l'étranger. Les fonctions de Montréal à l'époque cependant étaient beaucoup plus commerciales qu'industrielles.

Quelques-uns se poseront peut-être la question suivante : pourquoi insister sur cette période à jamais révolue et dans laquelle la présente génération ne se reconnaît guère ? La réponse est assez simple. C'est que justement cette période n'est pas si révolue que cela, ou du moins elle l'est en ce sens que le développement économique obéit désormais à d'autres lois; mais par ailleurs

les conséquences économiques et sociales de ce type de mise en valeur se font toujours sentir et constituent notre héritage économique actuel; en d'autres termes une grande partie des déséquilibres que nous connaissons présentement vient précisément de la persistance à côté d'un secteur moderne de ces vestiges d'économie archaïque qui n'a pas été entièrement supplanté par des initiatives de fraîche date.

b) La mise en valeur du territoire à l'époque de l'industrialisation

Je vous fais grâce de la description détaillée de l'évolution économique depuis la période à lequelle je viens de faire allusion jusqu'à une époque plus récente. Disons simplement qu'à partir de la fin du XIXe siècle, l'économie de la province de Québec s'est industrialisée en ce sens qu'on y a vu apparaître l'industrie manufacturière d'une certaine taille. Les établissements, dans certains cas, résultaient tout simplement de la croissance naturelle des entreprises existantes; dans d'autres cas, ils étaient dus à l'initiative de capitaux étrangers, j'entends étrangers à la région. Cette période, caractérisée par la réduction relative de l'agriculture au bénéfice de l'industrie de transformation et l'agrandissement incessant des marchés, compte énormément dans une première phase sur l'abondance et le bon marché de la main-d'oeuvre et la proximité relative des matières premières. Ces facteurs de localisation caractéristiques de la fin du XIXe siècle s'accommodaient d'une certaine décentralisation géographique qui permettait à une multitude d'entreprises de moyenne envergure de s'installer dans les villes existantes. Du seul fait de leur installation d'ailleurs, une polarisation d'activités s'ensuivait, déclenchant un processus de croissance urbaine.

A une époque plus récente, cependant, la concentration technique de la fabrication avec tous les avantages qu'elle comporte sur le plan des coûts, combinée avec des techniques de vente permettant d'approvisionner des marchés de plus en plus étendus, a amené une réduction sensible du nombre des entreprises au point que, dans certains cas, une seule usine est en mesure d'approvisionner l'ensemble du marché. Il était alors fatal que cette concentration technique aille de pair avec une concentration géographique. A partir du moment, en effet, où il faut réunir en un seul établissement la totalité ou la presque totalité de la production, on songe tout naturellement à installer l'usine en question tout près du marché le plus important. Ce sont des agglomérations déjà développées, arrivées à un certain point de maturité qui sont ainsi favorisées. Ces agglomérations réunissent à la fois un nombre considérable de consommateurs éventuels, mais aussi une main-d'oeuvre diversifiée susceptible de satisfaire aux demandes les plus exigeantes. A l'époque actuelle, un effet complémentaire se dessine, accentuant encore la concentration. En effet, le perfectionnement des méthodes commerciales transforme les grandes agglomérations en centres de regroupement des produits, de telle sorte que ce sont les producteurs les plus rapprochés qui sont favorisés.

Dans la mesure où l'on considère que les principaux facteurs de localisation industrielle de nos jours ne sont plus l'abondance et le bon marché de la main-d'oeuvre ni la proximité des matières premières sauf pour le cas de certaines entreprises intéressées directement à la transformation des ressources naturelles, les grandes villes sont considérées comme les territoires d'implantation idéale. Celles-ci offrent deux types d'avantages qui sont de plus en plus considérés comme primordiaux pour la localisation industrielle.

D'abord les entreprises modernes de grande envergure sont intéressées, dans la mesure où elles ont tendance à se spécialiser de plus en plus, à multiplier les liaisons techniques avec d'autres entreprises de même calibre, à disposer à proximité d'un pool de techniciens de toutes sortes et de moyens d'études et de recherches. De plus ces entreprises à marché national sont aussi préoccupées de minimiser le coût du transport de leurs produits et à rechercher par conséquent la proximité des agglomérations d'où l'on peut facilement rayonner que ce soit par chemins de fer, par route ou par avion.

Nous voilà donc en présence d'un phénomène cumulatif par lequel les entreprises s'installant dans les endroits où existent déjà à la fois une certaine concentration des activités économiques et une certaine diversification déclenchent un processus de croissance de nature à rendre encore plus accueillant à tous les points de vue, le milieu géographique concerné.

II — LA SITUATION PRÉSENTE DES RÉGIONS

Du point de vue économique, l'héritage que nous a légué l'histoire est le suivant. Juxtaposition de régions anciennes qui se trouvent à l'heure actuelle stagnantes ou en perte de vitesse avec d'autres régions qui sont sinon nouvelles, du moins beaucoup plus dynamiques puisqu'elles polarisent la plupart des activités nouvelles d'une certaine envergure.

Je n'aurai pas l'outrecuidance de vous proposer une division de la Province en régions économiques. Mais on peut quand même distinguer, en s'en tenant aux traits principaux quatre types de régions.

1° La région de Montréal

Voilà en réalité la seule agglomération vraiment diversifiée, le seul centre polarisateur d'activités, c'est-à-dire capable d'engendrer par lui-même des activités nouvelles. C'est une région qui peut être qualifiée dans le plein sens du terme de région motrice. Elle possède en effet à un degré éminent à peu près tous les facteurs de localisation, qu'ils soient d'ordre psychologique ou d'ordre physique, les quelques éléments qui lui manquent comme les matières premières ou l'énergie électrique ou d'autres facteurs de production pouvant être facilement importés à bon compte. Je ne veux pas dire par là que Montréal constitue en toutes circonstances la localisation idéale. Loin de là. Bien qu'il faille constater que pour une multitude de chefs d'entreprise, ce soit l'opinion prédominante. Le fait que cette attitude manque quelque peu de rationalité ne change rien à la question. Il s'agit ici de prendre connaissance des attitudes les plus générales et d'en mesurer les effets sur la croissance plus ou moins équilibrée des régions.

En plus des facteurs traditionnels de localisation, main-d'oeuvre, capitaux, matières premières, disponibilité de techniciens ou d'administrateurs d'entreprises, la région montréalaise offre un milieu social et une vie culturelle qui sont sans doute le résultat de l'importance de l'agglomération mais aussi une cause non négligeable de fixation de l'activité économique. L'on se rend compte en effet, de plus en plus, que les activités de type moderne exigeant une proportion considérable de techniciens ayant atteint un niveau culturel élevé, doivent être localisés à proximité d'un centre d'une certaine envergure qui seul peut offrir ces avantages. C'est ce qui explique non seulement la concentration dans le noyau urbain de beaucoup d'établissements, mais la constitution d'une constellation de satellites autour du grand centre, satellites qui ont la particularité d'offrir à la fois les avantages de la grande ville et ceux de la moyenne. Ajoutons à cela que Montréal étant la seule ville vraiment cosmopolite de la province de Québec, c'est celle où les étrangers se sentent le plus à l'aise, facteur qui n'est pas négligeable dans la mesure où l'initiative en matière de développement industriel sera précisément due aux étrangers.

Tout cela est tellement vrai que dans l'ensemble de la province, Montréal est la seule ville où une exposition universelle puisse avoir lieu. Et même sans aller aussi loin, l'on peut dire que c'est la seule ville de la province où les congrès réunissant quelque milliers de personnes peuvent prendre place. L'administration des entreprises modernes exige de la part de leurs dirigeants des relations fréquentes avec les autres grands centres continentaux comme New-York et Toronto. Montréal se trouve, précisément sur ce point, bien desservie par les moyens de communication modernes comme l'avion, qui permettent à des membres de l'état-major des entreprises, d'effectuer des voyages d'affaires aller-retour en une seule journée vers ces grands centres, et même vers des centres plus éloignés comme Chicago et Winnipeg.

2° Les régions diversifiées à centre urbain

On trouve dans la province de Québec un certain nombre de villes moyennes qui réunissent des entreprises parfois anciennes parfois nouvelles, plus ou moins diversifiées, entreprises qui fournissent aux villes en question et à leur zone d'influence une prospérité non moins enviable que celle de la région de Montréal. Certaines de ces villes sont très dynamiques, leur population jouit d'un niveau de vie très élevé. Mentionnons par exemple Sherbrooke, Trois-Rivières, Chicoutimi, Shawinigan, etc. On peut considérer ces villes comme autant de capitales régionales. Elles ne peuvent que souffrir de la concentration excessive de l'activité économique à Montréal. Elles perdent graduellement leur rôle de centres de décision. A l'examen en effet, on se rend compte qu'il n'existe pas de véritable polarisation autour de ces villes puisqu'une bonne partie des relations que les entreprises, mêmes importantes, qui sont situées dans leur zone d'influence doivent entretenir avec des centres plus importants le sont avec Montréal ou avec Québec, c'est-à-dire passant en réalité par-dessus ces capitales régionales. Vous avez remarqué que je n'ai pas mentionné la ville de Québec, qu'on ne peut certes pas assimiler à ces capitales régionales, puisqu'elle possède, du moins en puissance beaucoup des caractéristiques d'un pôle majeur d'attraction. Il n'en reste pas moins vrai que la région de Québec ne manifeste pas tout le dynamisme qu'on pourrait souhaiter.

3° Les régions périphériques

Un troisième type de régions pourrait être qualifié de périphériques parce qu'elles sont victimes d'un éloignement plus ou moins considérable des principaux centres de développement, cet éloignement étant considéré comme leur principal handicap en matière de croissance économique. Ces régions toutefois sont de deux sortes : on trouve d'une part des régions fort anciennes dont la situation se révèle de plus en plus pénible. Elles doivent compter à la fois sur une aide extérieure et sur une émigration massive de leur population pour être en mesure de conserver malgré tout un certain niveau de vie. Et très souvent en dépit de cette émigration un chômage structurel élevé persiste. Ces régions qui ne bénéficient guère de nouveaux investissements, sont dans une situation d'extrême dépendance à l'égard des

autres. Dépendantes non seulement du point de vue de l'apport des capitaux nouveaux et des initiatives nouvelles, mais dépendantes même du point de vue de l'apport des denrées les plus courantes de consommation. Ce sont en réalité ces régions qui ont le plus souffert de l'extrême concentration d'activité économique dans les villes les plus importantes. On peut les appeler déprimées, signifiant par là qu'elles ont eu leur heure de prospérité à une certaine époque.

Mais il existe dans les zones périphériques un autre type de régions dont les caractéristiques sont tout à fait différentes : ce sont des régions centrées sur une activité moderne de grande envergure, type Murdochville par exemple ou Thetford Mines ou Baie-Comeau ou Arvida. La plupart du temps, ces régions bénéficient d'un niveau de vie relativement élevé dans la mesure où les entreprises en question sont très prospères et disposent de vastes marchés extérieurs. Ce sont malgré tout des régions sous-développées en ce sens qu'elles n'ont pas encore atteint le stade du développement harmonieux et équilibré. Elles sont créées grâce à l'activité d'une industrie motrice, mais ce ne sont pas des régions motrices. On se fait illusion en effet en croyant que la simple installation dans une région désertique et éloignée d'une industrie moderne, même gigantesque est un facteur de polarisation d'activité. On pourrait multiplier les exemples de régions minières et de régions forestières qui réussissent assez bien à tirer leur épingle du jeu mais dans lesquelles aucune activité nouvelle n'est venue se greffer sur l'implantation initiale. Les seules initiatives, qui sont d'ailleurs purement satellites, l'ont été dans le secteur tertiaire sous forme d'installations de restaurants, d'hôtels, de cinémas, de commerces de toutes sortes pour desservir la population locale. Donc peu d'activités de nature industrielle fonctionnant pour le marché régional ou le marché national. Et même si les régions en question sont génératrices de richesse, celles-ci cependant seront largement transférées dans d'autres régions. Ces richesses ne constituent pas de point de départ pour un autodéveloppement. Ce sont des régions en d'autres termes qui ne sont pas autonomes. Elles sont aussi dépendantes que les précédentes et leur économie est extrêmement instable puisqu'elle dépend d'une spécialisation très poussée d'activités économiques.

L'examen des caractéristiques respectives de ces diverses régions nous amène à constater que le déséquilibre qui nous préoccupe est un déséquilibre à la fois structurel et fonctionnel dont les disparités de revenu et de conditions de vie ne sont en réalité que l'une des manifestations. Sur le plan de l'initiative en matière économique, il faut constater l'incapacité d'un très grand nombre de régions de la Province de générer par elles-mêmes des innovations fécondes appuyées sur des ressources régionales. En effet beaucoup de régions qui possèdent de la main-d'oeuvre, des matières premières et des capitaux doivent se résoudre à les exporter au bénéfice des pôles d'attraction ayant déjà une taille considérable. Par contre, l'initiative en matière de développement sera d'origine externe.

Voilà sur le plan économique, la source même des déséquilibres, qui trouve son expression la plus frappante dans la comparaison entre la situation de la zone métropolitaine de Montréal et celle du premier type de régions périphériques, celles dont l'économie est déprimée ou retardée. En l'absence d'intervention, les déséquilibres en question sont le résultat d'un double mouvement, l'un faisant bénéficier les régions favorisées de tous les avantages du progrès technique, l'autre au contraire contribuant à appauvrir sans cesse les régions défavorisées.

Nous inspirant d'un économiste français, Raymond Barre, résumons les manifestations de cet effet d'appauvrissement de la façon suivante :

— émigration des éléments jeunes et actifs de la population;

— émigration des capitaux, le système bancaire captant les épargnes des régions pauvres pour les orienter vers les régions en plein essor;

— disparition des industries concurrencées par celles des régions développées, qui disposent de marchés plus vastes et travaillent dans la zone des rendements croissants;

— régression de l'agriculture, qui demeure l'activité prédominante, mais dont le niveau de productivité est en baisse;

— insuffisance des services publics (routes, voies ferrées, services sociaux).

C'est le fameux cercle vicieux de la misère !

Voilà, certes, un tableau bien noir. D'autant plus noir que, compte tenu des avantages naturels des grandes agglomérations, on ne voit pas bien comment on pourrait favoriser une certaine décentralisation ou du moins freiner le mouvement actuel de concentration, sans introduire dans l'aménagement du territoire des contraintes extérieures, des mécanismes d'aide plus ou moins artificiels.

Je serai le premier à admettre qu'on sacrifie éventuellement un peu de rationalité économique ou une politique de décentralisation qui se réclamerait d'objectifs d'un autre ordre. Mais je ne veux pas entrer sur ce terrain. Je me contenterai ici de soulever un autre point, ou plutôt d'attaquer un argument souvent utilisé par les protagonistes de la concentration, sous prétexte de rationalité économique. On dit souvent en effet que les mécanismes du marché libre se chargent de trouver

la localisation idéale pour les entreprises nouvelles, celles-ci se dirigeant là où les coûts d'implantation sont les plus faibles.

Cet argument serait acceptable, du moins sur le plan économique, si les entreprises en question et par conséquent la région à laquelle elles appartiennent supportaient la totalité des frais de localisation. Si les dirigeants d'entreprise, dit-on après calcul serré de leurs coûts d'implantation, et compte tenu des coûts de transferts le cas échéant, décident de s'installer dans une agglomération comme Montréal, c'est qu'ils y trouvent leur avantage, et qu'on ne peut pas leur nier le droit d'utiliser la localisation la plus pratique pour eux, et cela d'autant plus que l'ensemble de la collectivité ne peut que bénéficier elle-même d'un effort de minimisation des coûts. Un tel raisonnement cependant ne tient pas compte du fait que dans les calculs auxquels nous faisons allusion seulement une partie des coûts sociaux de cette implantation, coûts qui peuvent se manifester de différentes façons : par la pollution de l'air par exemple ou la pollution de l'eau ou par un chômage structurel qui serait la conséquence fatale dans d'autres régions d'un excès de concentration dans la région favorisée. En définitive d'ailleurs, les entreprises en question font souvent un mauvais calcul sans s'en rendre compte puisqu'elles sont obligées éventuellement de supporter une partie importante des coûts sociaux en cause, par le truchement de la fiscalité grâce à laquelle une certaine péréquation de revenus sera réalisée au bénéfice des régions pauvres. Ce n'est que grâce à une comptabilité sociale de type global qu'on est en mesure d'évaluer réellement les avantages comparés de la localisation industrielle dans les régions riches et les régions pauvres.

III — LES ATTITUDES POSSIBLES

En présence de cette situation caractérisée par des déséquilibres qui tendent à se perpétuer, quelles sont les attitudes possibles ? Nous référons, ici, à la fois, à des attitudes que l'on peut identifier à l'heure actuelle ou à d'autres attitudes qu'il faudrait envisager. Il ne s'agit pas à ce stade-ci de prôner une politique régionale. Il est opportun cependant de prendre conscience dès maintenant des diverses avenues qui s'offrent aux responsables de la planification économique. Car il ne semble pas faire de doute que la plus grande partie de l'opinion n'accepte pas allègrement la situation présente et est donc disposée à ce qu'on applique la thérapie la plus opportune.

Posons d'abord comme principe que l'activité économique doit être répartie sur le territoire de façon à minimiser les coûts de production et à permettre d'obtenir des ressources disponibles le meilleur rendement global possible. Une fois obtenue la masse des biens et des services, ceux-ci doivent être éventuellement répartis entre la population de façon équitable et de façon à affecter le moins possible la productivité des différents agents de cette production. On sait que la poursuite simultanée de ces deux objectifs, de production maximale et de répartition optimale oblige parfois à faire des concessions sur le plan de la productivité pure. Mais celle-ci en réalité ne constitue pas un objectif par elle-même.

Quand on essaie d'appliquer ces principes à un territoire déjà occupé depuis des générations, avec une contexture donnée, bonne ou mauvaise, diverses contraintes s'imposent dans une politique de mise en valeur du territoire. Premièrement, contraintes qui se manifesteront par l'obligation de tenir compte de la répartition initiale de la population même si le peuplement a été fait de façon tout à fait irrationnelle. Deuxièmement, de la dispersion des différentes ressources naturelles dans la mesure où celles-ci peuvent constituer des facteurs de localisation d'activité économique; troisièmement, de l'existence d'investissement sociaux sous forme d'écoles, d'églises ou de bâtiments publics de toutes sortes, investissements qui normalement doivent être amortis sur une période assez longue.

Dans l'élaboration d'une politique régionale, plusieurs formules sont possibles. Pour les uns il faudrait encourager ou du moins ne pas contrecarrer la tendance à la concentration de l'activité économique dans la région métropolitaine de Montréal puisque cette région réunit à l'heure actuelle, dit-on, la plupart des facteurs favorables à la localisation de l'activité économique. Ce serait, comme nous l'avons vu plus précédemment, le milieu social qui conviendrait le mieux aux dirigeants économiques, un milieu jouissant d'une très haute productivité. Un tel raisonnement cependant, nous l'avons vu précédemment, pèche d'une certaine façon puisqu'il ne tient pas compte de l'ensemble des facteurs, par exemple la nécessité onéreuse de réaliser certains travaux publics de grande envergure qui ne deviennent indispensables que si l'agglomération dépasse un certain seuil de développement. Corollaire inéluctable d'une telle attitude : c'est qu'on accepte implicitement une politique de transferts économiques et sociaux de nature à insuffler une vitalité plus ou moins factice aux régions déshéritées. Ce qui, ne l'oublions pas, absorbe une partie des avantages économiques tirés présumément de la concentration.

Si l'on refuse cette solution qui consiste à accepter l'évolution telle qu'elle se pratique à l'heure actuelle d'autres formules sont possibles.

a) Le déplacement graduel et ordonné de la population des régions périphériques vers les régions centrales. Une telle politique cependant se heurte à des difficultés d'ordre social majeures qui font qu'il est très difficile d'y songer, du moins en tant que politique globale. Car, sur un plan plus partiel, et dans certaines zones restreintes, une telle formule s'impose de toute nécessité, surtout comme complément à des politiques de développement harmonisé.

b) Une deuxième solution consiste dans ce qu'on a appelé le conservatisme démographique, politique qui se formulerait ainsi : dans la mesure où l'on trouve dispersés, sur un territoire aussi vaste que celui de la province de Québec, différents noyaux plus ou moins importants de population, il faut absolument, par une politique appropriée, créer des activités permettant l'utilisation, sur place, de ces diverses ressources en main-d'oeuvre. L'initiative, ici, consiste donc à déplacer les activités économiques et à les orienter vers les endroits où la population est déjà installée. Une telle politique prête flanc à la critique parce qu'elle tend à perpétuer les erreurs du passé. Elle repose au fond sur l'idée désuète qu'à peu près n'importe quelle région, quels que soient ses atouts, peut servir de zone d'accueil pour l'industrie secondaire ou le commerce.

c) Il existe enfin une troisième possibilité qui est la création ou plutôt le développement de certains pôles intermédiaires c'est-à-dire de villes qui possèdent à un degré satisfaisant une vocation pour la localisation industrielle. Il s'agit d'intensifier alors l'implantation de nouvelles activités, au besoin par des mesures d'assistance au début. Mais après un certain temps, ces villes dépassent un certain seuil de développement qui les transforment en zones de polarisation, capables de générer par elles-mêmes de nouvelles activités économiques, et, au surplus, de propager leur dynamisme dans la région avoisinante, selon des politiques intermédiaires, entre la concentration expressive telle qu'elle existe à l'heure actuelle, et la décentralisation aussi excessive qui consisterait en une politique de saupoudrage de petits établissements dispersés dans toute la Province. Selon cette dernière formule, il serait désirable de choisir un certain nombre de centres privilégiés possédant déjà des atouts considérables, ce qui suppose nécessairement l'abandon de tout esprit de clocher, qui a tellement nui dans le passé à un aménagement rationnel du territoire.

Je n'insiste pas sur les modalités d'une telle politique, que pour ma part je choisis sans ambages. Elle m'apparaît comme un compromis tout à fait honorable entre les impératifs de la plus haute productivité dont on ne peut tout de même pas se désintéresser, puisque la province de Québec ne constitue pas un marché isolé en Amérique du Nord, et une politique de régénérescence des régions qui peut fort bien se justifier par de multiples facteurs autres qu'économiques.

★

Comparez nos moeurs à un mahometan, à un paien; vous demeurez tousiours au dessoubs. — (Montaigne I, 40)

*

De nos jours, ce sont les peuples qui doivent comprendre. — (Renan)

*

La Providence est toujours du côté des gros bataillons. — (Madame de Sévigné)

*

La sagesse des crocodiles consiste à verser des larmes sur ceux qu'ils croquent. — (Bacon)

INTRODUCTION AU PROBLÈME DE L'ENSEIGNEMENT DES

SCIENCES HUMAINES

par Bernard JASMIN

directeur des études à l'École secondaire régionale de Chambly

LA réflexion sur les sciences humaines au niveau de l'enseignement secondaire pose un problème de méthode et d'attitude plutôt que de contenus. Il est probable qu'une critique de l'intégration des sciences de la matière, dans les programmes de l'enseignement secondaire, amènerait à la même conclusion. L'enseignement secondaire est une propédeutique à la vie de l'esprit, si l'on envisage l'aspect strictement intellectuel de cet enseignement, et toutes les disciplines, quelles qu'elles soient, doivent être considérées comme des instruments au service de cette finalité. Il ne s'agit donc pas de faire au départ une place dans les programmes aux diverses branches des sciences humaines, comme on a souvent tendance à le faire en ce qui concerne les sciences de la matière, mais d'intégrer la méthode et l'attitude des sciences humaines dans les disciplines qui y sont rattachées.

Les sciences, quel que soit leur objet, représentent l'histoire de la raison humaine et c'est dans cette perspective qu'elles doivent être envisagées dans le monde de l'enseignement secondaire, si l'on veut qu'elles deviennent des instruments de réflexion. Jusqu'à maintenant, l'enseignement secondaire s'est tourné beaucoup plus vers les contenus des sciences que vers la méthode, s'est beaucoup plus intéressé aux résultats qu'à la genèse des sciences de telle sorte que, le plus souvent, ce qui devrait développer la réflexion devient un univers magique, un univers extérieur à la raison qui a fondé la connaissance scientifique. Si l'on s'entendait enfin sur le but de l'enseignement secondaire, peut-être pourrions-nous comprendre qu'il est plus important à ce niveau de saisir la portée de l'esprit scientifique et de ses méthodes que d'apprendre hâtivement des morceaux de science. Dans les programmes d'enseignements secondaire moderne règne un encyclopédisme qui donne des notions de chaque discipline scientifique, mais qui oublie la raison humaine qui a tout inventé. On comprend mieux, quand on réfléchit sur ce problème, le modeste programme que proposait Rousseau à son disciple; il s'agissait pour celui-là de placer l'enfant devant des problèmes qui requéraient toujours ses propres forces de telle sorte que celui-ci ne soit pas dominé par l'objet et ne soit pas obligé de remplacer la réflexion par la mémoire.

Il est bien entendu qu'en face de ce vaste problème, il faudra équilibrer la forme et les contenus, mais il faudra aussi réagir vivement contre l'enseignement actuel, car il est certain que notre enseignement continue la vieille tradition où il fallait mémoriser le savoir humain. Pour comprendre où nous en sommes, il nous faudra réfléchir sur tous les modes d'enseignement depuis l'Antiquité, sur toutes les forces sociales qui font obstruction à une vie de la raison élargie, assouplie, humanisée.

L'héritage du passé

Notre enseignement secondaire a été organisé à partir des schèmes de l'humanisme de la Renaissance. La Renaissance s'appuyait sur une valorisation de la culture antique qu'elle opposait à la culture élaborée durant le Moyen-Age. Cette présence de la culture antique dans notre appareil conceptuel n'a pas cependant arrêté le mouvement de culture moderne, amorcé par la recherche médiévale. La culture antique n'a servi en somme que d'étai à l'élaboration d'une culture nouvelle. On peut comprendre aujourd'hui la Renaissance comme la recherche d'un nouveau statut rationnel dont les promoteurs ne pouvaient prévoir le développement. On sait maintenant que l'une des directions marquantes de cet humanisme a été le développement de l'humanisme scientifique qui a bouleversé les structures de la société et qui a créé des moyens de production inconnus dans l'organisation sociale jusqu'à ce temps.

Le Moyen-Age n'a été ni de ténèbres, ni de lumières, quoiqu'on en ait dit, et bien que la Renaissance ait pu prétendre à la lumière totale, elle n'a pas été, ni elle, ni aucune époque, le recul de toute ombre.

La conception médiévale de l'homme, axée sur la foi chrétienne, établit un mode de pensée où les thèmes de réflexion sont donnés par les

livres sacrés. La certitude de la foi transcende alors les inquiétudes de la Raison et si la question se fait trop vive, la censure sociale trouve des moyens de rétablir l'harmonie. Il n'en reste pas moins que les exigences de leurs structures cosmiques allaient amener les écoles théologiques à faire face aux concepts de nature et de surnature et à les préciser. A côté des livres sacrés, les livres des philosophes grecs seront appelés à satisfaire aux exigences de la raison. Un monde antique abstrait allait naître, qu'on pourrait appeler le masque de la raison, un monde antique ramené à la nature pure et à la raison pure, une Grèce amputée de sa contingence, — ce qui amènera à parler de l'homme de la perfection naturelle et de l'attente. La raison dissimulée à elle-même allait s'identifier à des contenus. (Le besoin de sécurité et d'unité donnera vite une prédominance à Aristote, du moins chez les plus orthodoxes.)

La Renaissance se composera un visage en accentuant certains traits du Moyen-Age classique. Le monde antique devient alors dans l'esprit de plusieurs un univers total, un paradis de l'esprit et des sens. Il s'agit d'assimiler les grands livres antiques pour rejoindre la raison et retrouver la nature, — l'âge d'or obsède les sens et l'esprit humain.

La pensée scientifique

Soit par lucidité, soit par spontanéité, la raison réelle, c'est-à-dire l'attitude interrogative devant toute forme d'existence, allait trouver un chemin, puisque la forme la plus inachevée de la pensée antique, la pensée scientifique, allait permettre une ouverture; la plus haute forme de pensée de cette époque, la plus libératrice, sera donc la pensée scientifique. Les nouveaux Prométhées auraient-ils pu d'ailleurs se contenter de l'Héritage, puisque le fait de recueillir un héritage, si noble soit-il, et de s'y attacher exclusivement est toujours le signe de l'enfance.

Les conséquences de la Renaissance font naître des comportements intellectuels qui s'entrelacent : l'attitude de foi qui compose avec l'humanisme de la Renaissance, l'attitude humaniste qui s'identifie à la raison antique, et l'attitude scientifique qui ouvre un avenir en interrogeant surtout l'univers de la matière.

Le milieu scolaire subira l'influence du mouvement de la Renaissance par la place prépondérante que prendront, dans les études, les langues latine et grecque. Au moment même où les langues modernes commencent à devenir conscientes d'elles-mêmes, où des oeuvres importantes apparaissent, le grec et le latin s'affirment comme langues d'étude et les oeuvres de l'antiquité deviennent presque des livres sacrés. Dans la querelle des anciens et des modernes, si les anciens sont un peu confondus dans la vie réelle de l'esprit, ils l'emportent en tout point dans le monde scolaire. C'est une tendance quasi innée des milieux scolaires de rechercher « l'immuable »; cette situation paradoxale mériterait certes une longue analyse, mais on pourrait déjà poser l'hypothèse que cette situation traduit une crainte de l'univers adulte en face de l'univers de l'enfance. Pendant quelques siècles, il y aura presque rupture entre ce qui s'élabore dans l'univers de la pensée et ce qui s'apprend dans les écoles. (Il est bien entendu qu'il faut exclure le milieu universitaire qui prendra les devants à partir du moment où certains professeurs seront des hommes de pensée et où certaines facultés deviendront des centres de recherche).

Place aux lettres modernes

Comme on ne peut indéfiniment résister au mouvement, le problème allait se poser, surtout dans le premier quart de ce siècle, de renouveler les contenus de l'enseignement secondaire. Les sciences et les lettres modernes allaient désormais avoir droit de cité. Il fallait donc déterminer dans quelle mesure on pouvait intégrer ces réalités nouvelles sans briser la structure antécédente. Depuis près de quarante ans, les programmes scolaires sont entraînés dans un mouvement presque anarchique, conséquence de la trop longue rupture entre l'école et la vie. Malgré l'évidence d'une nécessité d'adapter l'enseignement et ses contenus au monde présent, beaucoup de bons esprits persistent à croire que la seule façon de bien former les esprits est de leur injecter le sérum de l'antiquité et ce, avant même qu'ils soient en mesure d'en comprendre les structures essentielles.

On accorde maintenant une place, dans toutes les sections du cours secondaire, aux lettres modernes, mais ici encore on a eu tendance jusqu'à récemment à n'accepter que les oeuvres qui se rapprochent le plus des oeuvres antiques par leur classicisme, et le XVIIe siècle, qui est le plus près du dogmatisme humaniste, a été nécessairement privilégié. L'esprit de notre enseignement est le plus souvent de lire des ouvrages et de faire des choses sans les comprendre, l'important n'étant pas que l'enfant bâtisse des concepts, mais qu'il soit placé devant un univers de catégories absolues. Les grands mythes de Rabelais et de Rousseau n'ont pas été entendus, non plus que l'accent conquérant du « cogito ». Les contenus de pensée priment toujours la pensée elle-même. Alors que les lettres et les sciences modernes se sont depuis longtemps libérées, pour vivre et se développer, du principe de l'imitation, les écoles demeurent dominées par le même principe.

Lutte contre la stagnation

Il y a plutôt lieu de constater cette situation que de s'en étonner. Alors qu'il a fallu pratique-

ment que la science moderne bouleverse le milieu où nous habitons pour qu'elle ait vraiment droit de cité dans les écoles d'Occident, il faudra que les sciences humaines accentuent leur pouvoir sur le renouvellement des structures du milieu humain pour qu'elles s'intègrent pleinement dans les milieux scolaires. Il reste que, devant l'accélération de l'histoire humaine, il nous faudra dès maintenant prendre une attitude active pour intégrer, du moins sur le plan du comportement intellectuel, les attitudes fondamentales des sciences humaines. Les professeurs dogmatiques et leurs frères ennemis, les professeurs sceptiques, seront dépassés par les faits. Il faudra dans l'enseignement des professeurs qui croient à la possibilité de construire des catégories explicatives et indicatives, des gens aptes à vivre et à réfléchir et conscients que leur rôle essentiel est d'amener l'élève à créer en soi et dans le monde, un univers de valeurs.

La noblesse de la science moderne est de lutter constamment contre la stagnation, de renouveler sans cesse ses catégories, et c'est cette attitude créatrice qu'il faut surtout intégrer aux études secondaires. (Il faut en pédagogie une révolution copernicienne.)

Au niveau de l'attitude scientifique, il faut cesser de distinguer entre sciences de la matière et sciences humaines puisque l'attitude de recherche est fondamentalement la même, et que, quels que soient leurs objets, les hommes de recherche rejettent au départ du moins dans la spécificité de leur travail, tous les masques qui dissimulent la raison à elle-même, pour retrouver son essence qui est l'interrogation et la construction.

Si l'on pose la question des sciences humaines, c'est qu'il est probable qu'elles deviendront la forme intégrante de nos connaissances, qu'elles nous révèleront peu à peu qu'il n'y a qu'une science, celle de l'homme et de son milieu, et les critères de cette science amèneront nécessairement une modification de toute forme de dogmatisme intellectuel.

Péril du dogmatisme

Le dogmatisme est pernicieux et l'on peut dire qu'il nous suit comme notre ombre, puisqu'il est la projection de notre insécurité et de notre ignorance, et l'on peut affirmer qu'il n'est pas près de disparaître. Les formes qu'il prendra varieront mais sa nature, qui est de dissimuler la raison à la raison, trouvera toujours des moyens de s'imposer. De ce point de vue, les sciences humaines sont toujours plus menacées que les sciences physiques et ce, non seulement sur le plan de l'attitude, mais aussi sur le plan des contenus.

Les sciences de la matière contribuent à modifier l'homme, mais surtout en modifiant le milieu social, elles posent le problème de la condition humaine, mais d'une façon oblique, de sorte que, très souvent, même les hommes de science demeurent inconscients de l'humanisme qu'ils proposent et continuent sur le plan personnel à vivre dans les catégories les plus opposées à leur savoir. Les sciences humaines, de par leur objet, s'engagent dans des chemins qui les amènent à poser des questions qui secouent les traditions humanistes considérées jusqu'ici comme inébranlables. Les sciences humaines deviennent d'une certaine façon une conscience de la science puisqu'elles posent directement la question du sujet et de l'objet.

Si les sciences de la matières secouent notre milieu de vie, au point de créer un milieu néo-humain, les sciences humaines nous forceront bientôt à réviser toutes nos vues sur l'humanisme. La crainte qu'a suscitée la science à son origine ne se manifestera certes pas de la même façon devant l'évolution des sciences humaines, mais il est probable qu'on cherchera à escamoter le sens réel de ces recherches.

Je citerai, à titre d'exemple, l'usage qu'on a fait de l'histoire dans l'enseignement. On s'est servi ici et ailleurs des faits historiques soit pour répandre une idéologie, soit pour centrer l'histoire humaine sur un canton. Il est en somme plus facile de fausser l'histoire que de fausser la chimie, et ce, parce qu'on refuse l'évolution de l'humanité, alors qu'on a été obligé, bon gré, mal gré, de composer avec les sciences de la matière.

Gare aux esprits figés

Il appert que notre société, malgré des progrès, méconnaît encore les exigences de la raison et partant la métaphysique (ou l'indétermination de l'homme); encore aujourd'hui, les dirigeants de nos facultés de philosophie se refusent à renoncer à leur lourd sommeil dogmatique, même si quelques jeunes professeurs travaillent à contre-courant de leurs illusions. Certains croiront que ce sont les propos d'un esprit révolté qui nie toute valeur au thomisme, pourtant, il n'en est rien, et je n'ai jamais caché mon admiration pour l'élan créateur du Moyen-Age, mais j'ai toujours lutté intérieurement et dans les faits contre l'esprit figé.

La démocratie étant l'incarnation sociale de la Raison, tous ceux qui aiment la pensée se doivent de rechercher en commun une vue de l'homme qui rende possible la démocratie réelle. C'est ce sens que certains initiateurs, dans notre milieu, ont voulu donner à leur action parce qu'ils sont conscients qu'elle a une valeur dialectique dans l'élaboration d'une conception philosophique de l'homme dans notre société (et comment être des Occidentaux sans donner naissance à une

vision philosophique originale ?) Leur interrogation en commun sur des thèmes fondamentaux s'appuie sur la psychologie analytique, la pédagogie, et se prolonge en des réflexions sur la pensée politique, l'histoire, les sciences et leur présence dans l'enseignement.

Dans la tâche de réfléchir sur la signification des sciences humaines et leur intégration dans l'enseignement secondaire, j'ai, pour établir les éléments du problème, rappelé la situation des sciences de la matière dans l'enseignement, et négligé, faute de temps, la description de la génèse des sciences humaines à travers les oeuvres de Rabelais, Montaigne, Rousseau et autres, en ce qui concerne la pensée française; et mon insistance sur la prépondérance des sciences de la matière dans l'évolution de la conscience occidentale moderne peut sans doute laisser croire que je minimise l'effort de pensée anthropologique qui se manifeste chez ces écrivains que la philosophie officielle n'assume pas pleinement, et que la littérature revendique surtout pour la qualité de leur expression. Il n'en reste pas moins que ces penseurs, qui ne procédaient pas encore méthodiquement, qui ne cherchaient pas encore à établir un savoir, qui encore hypnotisés par le passé, cherchaient plutôt une sagesse (il y a évidemment des distinctions à faire entre les renaissants et les penseurs du XVIIIe), ont été plutôt considérés comme des moralistes, à la suite de la démarche du classicisme qui prétendait répondre à leur question, de sorte que, en ce qui concerne la recherche scientifique, nous ne pouvons que reconnaître la prédominance des sciences de la matière.

Et même si Bergson regrette que les sciences de la matière aient pris trop de place dans l'élaboration de la conscience occidentale moderne, il est probable qu'un autre cheminement eût été impossible si l'on considère les résistances sociales devant la science qui renouvelait nos vues sur le cosmos. (L'affirmation de la subjectivité cartésienne, si forte soit-elle, est quand même le refus de la contingence et la nostalgie de La Bruyère n'est pas loin d'être un échec.)

Une étude approfondie sur la signification des sciences humaines, sur leur intégration à l'enseignement, mènera sans doute à donner une place importante à ces créateurs d'une pensée anthropologique, à reconnaître leur valeur originelle, au sens où le font Lévi-Strauss dans *« Tristes Tropiques »* et Merleau-Ponty dans *« Signes »*. ★

B. J.

Un oeuf aujourd'hui vaut mieux qu'une poule demain. — (Proverbe chinois)

*

Quand on sait qu'on vient du singe, il faut savoir rire. — (Lin Yu-tang)

*

Quand un écrivain se bat avec une idée, soyons certains que c'est l'idée qui le bat. — (Lin Yu-tang)

*

La pipe provoque la sagesse dans la bouche du philosophe, et ferme celle de l'imbécile. — (Tackeray)

*

L'école laïque, école de démocratie

par *Maurice BLAIN*

JE concèderai d'emblée que le titre de notre entretien : « L'école laïque, école de démocratie », renferme pour beaucoup d'esprits, même libéraux, une équation ambiguë. Selon la conception qu'on se fait de la laïcité : assumation lucide et féconde du pluralisme spirituel, ou tentative de subversion contre l'éducation chrétienne, identifier école laïque et démocratie peut s'interpréter tout aussi bien comme une simple évidence de nature que comme une dangereuse simplification idéologique.

Aussi m'efforcerai-je, pour tâcher ensemble d'y voir clair, de préciser, dans un premier temps, certains aspects de la démocratie appliquée à l'école, pour confronter dans un second temps, les exigences de cette démocratie scolaire au dessein de la laïcité.

Parler de démocratie à l'école, c'est aussitôt évoquer deux formes complémentaires d'une même réalité, et deux préoccupations d'une même démarche de l'esprit.

Essayons de les distinguer pour mieux les définir.

L'école pour toute la nation

En un premier sens, démocratiser l'enseignement, c'est le rendre accessible à tous les citoyens. Dans la réalité, adapter aux besoins intellectuels de toute la nation ses institutions, ses structures, ses programmes et ses conditions matérielles.

La revendication de l'éducation est née avec la démocratie. Aussi n'est-ce pas par hasard si toutes les formations démocratiques ont sans cesse défendu la primauté de l'enseignement, et toutes les périodes de progrès social, coïncidé avec son expansion. Pour la démocratie, l'enseignement signifie beaucoup plus qu'un programme de combat; c'est un élément fondamental de sa pensée, de sa croyance, de sa substance même. La démocratie vit de la liberté des citoyens, et la liberté des citoyens, de son épanouissement par l'éducation. « Une constitution vraiment libre, écrivait Condorcet, où toutes les classes jouissent des mêmes droits, ne peut subsister dans l'ignorance d'une partie des citoyens ».

En définitive, la société moderne ne dispose que de deux pouvoirs : ceux de l'argent et de l'esprit, que de deux instruments pour rétablir l'égalité réelle en démocratie : la planification et le contrôle de l'économie, d'une part, et le développement de l'enseignement, d'autre part. Mais à l'encontre des privilèges sociaux de la naissance ou de la fortune, l'éducation demeure le premier et le plus durable facteur d'égalité, car le « progrès des lumières » s'inscrit au coeur même des citoyens de telle sorte que le capital acquis des intelligences, ne peut plus être remis en question par l'inégalité des classes sociales.

« Elle est (l'éducation) par excellence, écrit encore Condorcet, l'instrument de la justice sociale, un instrument d'émancipation et de subversion si redoutable qu'à chaque réforme qui tend à répandre l'enseignement, de nouvelles catégories de privilégiés se jugent menacées et s'insurgent. » « Elever tout le peuple pour l'affranchir ». Non plus une élite, une classe de privilégiés, mais la nation tout entière. « Croire en l'éducation, concluaient les chercheurs du Club Jean Moulin, dans *L'état et le Citoyen,* c'est donc croire qu'en formant l'homme on peut agir sur la société ».

S'affranchir, c'est donc le premier droit du citoyen; mais aussi la responsabilité globale, et la plus haute de la société politique.

Mais l'enseignement pour tous ne suffit pas, car un Etat moderne ne peut limiter son rôle à l'exercice d'une stricte justice distributive. De même, une démocratie ne peut envisager le problème scolaire du seul point de vue utilitaire, c'est-à-dire celui du rendement national. Même si la grandeur d'un peuple, autrefois liée à la puissance et au prestige de ses élites, se mesure désormais à cet élément nouveau qui s'appelle « le taux d'utilisation du capital intellectuel » de la nation.

Sans doute savons-nous, depuis Rousseau et Proud'hon, que l'homme nait et meurt dans l'inégalité. Mais pour le citoyen, la société démocratique ne peut se résigner à l'inégalité, et singulièrement dans sa vocation à l'éducation. Justement

à cause de l'injustice permanente que constitue la mainmise historique des élites sur les institutions privilégiées, l'enseignement pour tous n'épuise pas le droit du citoyen en démocratie; car sans adaptation aux conditions de la vie moderne, l'enseignement ne peut être « ni véritablement généralisé, ni indéfiniment prolongé ».

Au XXe siècle, c'est-à-dire à une époque qui conteste presque toutes les philosophies; qui achève de bouleverser nos conceptions de l'art et de la morale; qui a déjà porté les technocrates au pouvoir de l'Etat et les savants au pouvoir de la grande société industrielle; qui a déjà produit l'énergie nucléaire et l'automation; et dont l'accélération historique périme les plus importantes découvertes d'il y a seulement vingt ans; bref, une époque qui en moins de cent ans aura peut-être entraîné l'humanité dans une marche en avant plus longue qu'en vingt-cinq siècles de recherches et de souffrance, de sagesse et de révolution; et accompli dans l'inconnu un saut si prodigieux que la notion même de l'homme apparaît plus incertaine que jamais; — en ce XXe siècle, une société démocratique ne peut entreprendre de surmonter tant de défis et de si immenses, sans dispenser un enseignement rajeuni, diversifié, unifié, élargi aux dimensions d'une culture bientôt planétaire, adapté aux nécessités d'une science moderne en pleine gestation; un enseignement dont le facteur décisif d'expansion, soit un *développement scientifique et technique* qui non seulement transforme déjà les rapports entre les hommes et les sociétés politiques, mais confrontera demain les modes de vie et l'emploi des loisirs, les conditions de travail et les structures professionnelles à une civilisation qui verra probablement la disparition d'un type d'humanisme hérité de la Renaissance, et dont il faudra quand même tenter de préserver un fonds essentiel.

Cette dernière exigence, ce retard à combler de l'enseignement démocratique est singulièrement aigu en Amérique — il suffit de relire de Tocqueville pour vérifier le caractère prophétique de certains de ses jugements politiques, — et peut-être davantage, au Québec, où l'Etat vient à peine d'assumer son rôle en éducation. Et c'est très précisément à un défi de cet ordre que devra répondre le dualisme des structures privées et publiques de notre système scolaire.

Soyons sans illusion : nous jugerons de la démocratie réelle de notre régime scolaire public non point tant sur l'enseignement gratuit, obligatoire et universel, (bien qu'il soit un préalable fondamental), mais sur sa capacité à réaliser, dans l'aménagement des institutions et la formation des maîtres, le dynamisme intellectuel, l'excellence académique, la vitalité d'orientation, la fécondité de renouvellement, et par-dessus tout, la souveraineté sociale du pouvoir de l'éducation dans la conscience de la nation.

Désacraliser l'école

Dans ce premier essai de définition de l'enseignement démocratique s'inscrit déjà un rapport direct, une correspondance profonde et vitale entre une société de type démocratique et son régime scolaire. De telle sorte que, selon la nature de ce rapport entre école et société, seront liées ou disjointes les deux fonctions essentielles de l'éducation;

— D'assumer la formation et l'épanouissement de l'individu dans l'autonomie de la personne;

— De réaliser la liberté du citoyen au service de la collectivité.

Mais assigner à l'école cette double fonction, c'est déjà porter un jugement de valeur sur notre enseignement traditionnel, et constater l'affligeante pauvreté de son caractère démocratique. C'est peut-être un peu trop facilement se consoler que d'observer que notre société a secrété ce système, quand le système s'est si bien employé à empêcher et à travestir la liberté.

Notre école traditionnelle — cent cinquante ans ou presque d'histoire scolaire nous l'enseignent, — n'a jamais pu accéder à la démocratie tout simplement parce qu'elle n'a jamais été une véritable école publique, mais une institution privilégiée d'Eglises.

Spirituellement et intellectuellement, notre école traditionnelle était associée aux sociétés religieuses, et non à la société politique;

Socialement et économiquement, notre école traditionnelle était associée aux élites, et non à la nation.

D'où son statut oligarchique, ses structures privées, son esprit monolithique, ces sous-produits d'une pseudo-théologie du pouvoir appelée confessionnalité.

Personne ne songe à contester que le clergé, chargé par le hasard historique, bien promptement saisi, de la responsabilité de l'éducation, ne fut excusable d'établir dans l'enseignement la primauté des valeurs religieuses, et d'identifier notre régime scolaire à une institution d'église, surtout à une époque où la société politique s'était effondrée. Personne ne songe à contester que la nation n'ait mis le temps pour retrouver l'imagination et le courage nécessaires à la renaissance de la société politique. Mais personne non plus ne songe à contester que cette suppléance historique ait introduit dans les institutions de la cité un profond désordre politique, ni surtout ait installé, pour l'avènement de la démocratie scolaire, le plus redoutable obstacle de son histoire.

Une collectivité ne subit pas sans de graves dommages pour l'épanouissement de sa liberté près d'un siècle et demi d'un régime scolaire fait pour *le croyant*, et non pour *le citoyen*, et qui produit naturellement le dogmatisme religieux, le dirigisme intellectuel et l'absence totale d'éducation politique.

Du XXe siècle au Québec, les historiens de l'avenir retiendront peut-être que l'événement capital, la révolution durable pour notre société aura été *la désacralisation* de l'école publique, la reprise par la démocratie naissante des commandes de son destin scolaire.

Politiser l'enseignement

Démocratiser l'enseignement, c'est le rendre accessible à tous les citoyens. C'est le premier sens, le plus immédiat, que j'ai tâché de préciser en indiquant les conditions de son avènement et en signalant les limites de nos structures actuelles.

Mais cela, et de loin, n'est pas encore suffisant à la démocratie. Il faut introduire dans l'enseignement un *véritable esprit démocratique;* insuffler une pensée, susciter une conscience, proposer des valeurs d'inspiration démocratique qui vont reconcilier les vocations de personne et de citoyen, qui vont inventer, dans l'accession même du citoyen à la société politique, un type nouveau de rapports. Il faut non seulement *désacraliser* l'école, mais *politiser* l'enseignement lui-même. C'est le second sens de la démocratie à l'école.

Mais quand je propose de politiser l'école, j'écarte tout aussitôt de cette notion une méprise et un contre-sens.

D'abord une *méprise :* car cette politisation n'a rien de commun avec l'instruction, dans sa forme actuelle, du patriotisme ou du civisme, qui ne sont, la plupart du temps, que des caricatures de l'éducation politique et des facteurs de conformisme social.

Ensuite, un *contre-sens :* dans son esprit même, la politisation de l'enseignement conteste à l'Etat le droit de légitimer le régime; aux Partis, la tentation de diffuser leur programme; aux systèmes politiques, le moyen d'instaurer leur idéologie.

Nous savons, hélas ! ce que coûtent à la liberté de l'école le dirigisme d'Etat, la dictature, le parti unique ou le culte de la personnalité. Et plus près de nous, certaines perversions de la démocratie qui ne sont pas toutes disparues avec la mort du Tyran . . .

Non, la politisation de l'école est tout le contraire de la caporalisation de l'esprit, le contraire de l'embrigadement partisan, le contraire du dogmatisme politique.

L'école est libre, par nature, ou elle cesse d'être démocratique. Aussi bien, dans une perspective de liberté réelle et dynamique, politiser l'école, c'est y faire la place entière à l'éducation politique de l'enfant; c'est assurer au citoyen le plein épanouissement de sa vocation à la société politique. Politiser l'école, c'est assurer, en retour, la prise de conscience et l'assumation, par le citoyen, de ses devoirs envers la collectivité et envers l'Etat. Car, dans une optique de démocratie, le droit de la personne à l'éducation doit aller jusqu'à la rencontre et à l'acceptation de son obligation envers la nation. A la limite de l'esprit démocratique, se situe l'accomplissement de la liberté personnelle.

En effet, une des plus grandes faiblesses de notre enseignement traditionnel a été de concevoir l'école comme un milieu fermé, une expérience isolée. (Sorte de transfert, au niveau des institutions, d'un profond manichéisme théologique ?) Et sans rapports organiques et actuels avec la société politique, sinon dans une vague et lointaine perspective d'épreuve, avec la jungle de « la politique », des vertus individuelles à la formation desquelles cet enseignement consacrait presque exclusivement ses efforts.

Politiser l'école, c'est l'ouvrir et l'intégrer à la société politique. Car sans rencontre réelle entre l'école et la cité politique, l'éducation démocratique demeure une illusion. Le citoyen ne sera profondément enraciné dans la vie de la nation et de la démocratie que par *une relation féconde entre l'école, où s'identifie l'enfant, et la cité politique, où s'identifie la nation.*

Voies de l'esprit démocratique

Reconnaître que l'éducation de la personne atteint à son plein épanouissement dans la conscience et l'apprentissage de la démocratie, intellectuelle et politique, c'est simplement renouer avec la tradition d'une pensée qui va de Montesquieu à Mounier, en passant par Condorcet, Lamennais et Ferry. Tradition que rejoint la pensée libérale de l'Américain John Dewey. Mais c'est aussi rappeler qu'aucun pays au monde, sauf la Suède socialiste, n'a tenté cette expérience d'une manière décisive, et à l'échelle de la nation.

Or si la démocratie n'est pas un mythe, et l'esprit démocratique, une généreuse illusion, si les libertés qui font de l'individu un citoyen conscient, responsable, loyal, participent du patrimoine intellectuel et humain de tout système d'éducation, il doit bien se trouver, comme pour la philosophie, l'histoire ou la physique, quelque motivation, quelque approche valables pour les intégrer à l'enseignement.

Je laisserai aux pédagogues les problèmes de méthodologie. Je me limiterai à suggérer, à titre d'hypothèse et d'initiation, certains aspects du contenu et de la signification de cet enseignement.

En premier lieu, il est primordial, nous semble-t-il, de concevoir l'enseignement de la démocratie comme une praxis, c'est-à-dire un enseignement dans lequel instruction et éducation, connaissance et apprentissage soient organiquement liées. Cela comporterait à la fois :

— Un enseignement théorique, vivant et articulé sur une réalité sociale et politique en devenir, qui soit une sorte de grande charte des sciences de la société et des libertés civiles fondamentales;

— Un comportement, un style, un engagement au niveau même de cette société première qu'est l'école, où l'étudiant puisse comprendre la nécessité et s'initier au fonctionnement de l'organisation humaine.

En second lieu, et nous soulevons ici une exigence capitale pour l'enseignement de la démocratie, ranimer dans l'école le sens de certaines notions et de certaines valeurs politiques :

Notions dynamiques de personne et de citoyen; de société politique et d'Etat; de leurs rapports, de leurs devoirs et obligations; des frontières de leur autonomie;

Valeurs permanentes de liberté politique, de justice et de progrès, d'égalité sociale; de pluralisme et de tolérance; de loyauté et de courage dans la conquête et la défense des libertés politiques; de la conscience enfin de contribuer à l'édification d'une société plus humaine.

Toutes ces valeurs, et d'autres encore, sont le coeur même de l'esprit démocratique, car seules elles fondent et animent — je n'hésite plus à employer le mot : une authentique *morale politique*.

En troisième lieu : faire de l'école et de l'enseignement eux-mêmes une maieutique de la démocratie.

Et l'on ne peut douter que ce soit d'une part l'entreprise la plus urgente et la plus immédiatement réalisable, et d'autre part l'expérience vivante où une pédagogie éclairée puisera des méthodes d'adaptation de cet enseignement aux divers degrés du cycle scolaire.

Une maieutique de la démocratie pourrait se définir à partir d'une des plus importantes découvertes de la pédagogie moderne, et que je formulerai ainsi :

Si l'école doit être le milieu où puisse s'épanouir l'enfant, il faut la reconstruire comme une collectivité vivante.

Comme l'a si admirablement démontré Dottrens, dans son essai « *Education et démocratie* », l'autonomie personnelle est la fin ultime de l'éducation; et cette autonomie n'atteint à son achèvement que dans « une vie collective fondée sur la libre collaboration ». Il y a équation réelle entre éducation personnalisante et éducation de l'esprit démocratique.

Cette perspective de l'école-collectivité nous ouvre des possibilités infinies de réformes, d'innovations, de créations.

Des conceptions encore en usage doivent être revisées, comme celles de l'autorité des maîtres, du travail scolaire individualiste et strictement compétitif, du système des examens et du bachotage.

Par ailleurs, notre régime scolaire pourrait s'inspirer largement d'un nouveau type de classe, « classe moderne » ou « classe pilote », expérimenté en France, et en particulier par Gustave Monod. C'est l'école structurée et classes organisées avec chacun de ses élèves; avec élection de responsables, formation d'équipes d'études, de coopératives de travail scolaire, de clubs culturels, etc. — Une école où l'enfant est activement associé au maître dans la tâche d'éducation.

Enfin, conviendrait-il d'adopter un nouveau comportement et de nouvelles méthodes susceptibles d'apprendre à l'étudiant l'effort personnel et le sens critique, la vraie liberté et la vraie discipline; susceptibles d'en faire un homme conscient, autonome, responsable et profondément socialisé.

Tout cela est possible, si seulement quelques maîtres croient assez au pouvoir d'affranchissement de l'éducation, et qu'au premier rang des forces qui libèrent et grandissent l'homme, se place l'esprit démocratique.

École laïque : école de démocratie

Je n'ai jusqu'à présent parlé que de démocratie à l'école. En effet, aucun système, aucun enseignement ne peut prétendre en exercer le monopole, puisque ni la démocratie, ni l'esprit démocratique ne sont réductibles à un seul type d'institution, à une seule forme de pensée. Comme la liberté, la démocratie emprunte une diversité infinie de voies, et parfois même celles qui ne lui reconnaissent pas droit de cité dans l'école.

Mais il est indéniablement, dans l'école, des conditions où la démocratie se retrouve plus naturellement chez elle — au premier rang. Et une école, la première et par excellence, peut et doit réaliser ces conditions : c'est l'école *laïque*.

Pourquoi l'école laïque ?

Parce qu'elle est l'école du pluralisme, et que le pluralisme assumé est la substance et la condition mêmes de la démocratie.

Parce que, mieux que toute autre, elle réconcilie, unit, intègre les deux exigences fondamentales de l'enseignement : formation de la personne et éducation du citoyen.

Parce qu'au surplus, elle est pour nous, et au départ, historiquement libre de toute servitude, intellectuelle et sociale, pour entreprendre des expériences et des réformes essentielles à l'avenir d'un enseignement moderne — réformes dont le système scolaire tout entier sera le bénéficiaire.

A moins de trahir sa vocation et de déchoir à sa responsabilité, l'école laïque — celle de la laïcité authentique — doit et peut être le banc d'essai idéal, l'école par excellence de la démocratie. Alors, mais alors seulement, l'école laïque entrera pour y demeurer dans le patrimoine de nos libertés politiques. ★

M. B.

EVOLUTION DE

LA LUTTE DES NOIRS AUX E. U.

par Gérard PELLETIER

NOUS nous sommes longtemps satisfaits, nous qui observons de l'extérieur l'évolution du problème noir aux Etats-Unis, d'une attitude moraliste. Il nous suffisait de penser que les Noirs américains souffraient injustement, que les ségrégationnistes avaient tort, que le lynchage et l'assassinat dépassaient en horreur et en cruauté les plus grandes iniquités de l'histoire. Nous n'allions pas plus loin. Nous soupçonnions à peine les réalités sociales qui sous-tendent cette persécution. Il ne nous venait pas à l'esprit que la suppression d'une aussi vaste injustice, infligée à des millions d'hommes noirs par des millions d'hommes blancs, supposait la mise en oeuvre d'une solution politique. Nous ne savions pas que l'indignation la plus sincère, la bonne volonté la plus authentique sont impuissantes, à moins qu'elles ne soient canalisées vers des objectifs réalistes, soigneusement gradués et systématiquement poursuivis. Nous ne le savions pas et les Noirs eux-mêmes l'ignoraient aussi. A peine commencent-ils à découvrir la nécessité d'un plan d'action à longue échéance et à la mesure du problème qui est immense. A peine quelques-uns prennent-ils conscience, aujourd'hui encore, que la solution de ce problème mettra fatalement en cause toute la vie politique des Etats-Unis.

Malgré les manifestations, les protestations et les émeutes, malgré les remous considérables que l'action des Noirs a provoqués depuis quatre ans, il est bien évident que nous n'avons encore rien vu et que le gros de l'inévitable bouleversement est toujours à venir.

KING : un grand révolutionnaire

Chaque fois qu'il m'arrive de réfléchir à cette question, je retourne à ce qui fut pour moi la révélation du problème et de ses dimensions véritables: une conversation avec un prêtre américain d'origine canadienne-française, dans la banlieue de Birmingham, Alabama, un matin de l'hiver 1960.

Le Père Martin était un petit homme sans âge et sans prétention, instituteur dans une école pour enfants noirs, qui vivait depuis des années au coeur même de la question raciale. Quand je frappai à sa porte, j'avais déjà pris contact avec quelques leaders noirs du mouvement pour les libertés civiles. J'avais assisté à des meetings, communié à l'enthousiasme et à la rage des jeunes Noirs, conversé longuement avec quelques étudiants et quelques travailleurs. Déjà, j'admirais le courage des principaux militants de Birmingham, je mesurais l'importance de leur effort et me sentais gagné par l'incroyable énergie et la détermination farouche qui les animaient, au plus creux d'une situation quasi désespérée.

— Ce que vous avez vu, me dit le Père Martin, c'est l'oeuvre d'un homme étonnant : Martin Luther King. Dites-vous bien que celui-là n'est pas un « leader noir » comme les autres. Nous qui vivons depuis des années au bord du ghetto de Birmingham, nous avons vu défiler à la tête de la communauté noire une foule de « chefs » magnifiquement doués, intelligents, courageux jusqu'à la folie, éloquents. Ce n'est pas par ses dons naturels que le pasteur King les dépasse tous, puisque lui n'a rien du chef charismatique ni du prophète. Mais ce qu'il possède et qui le singularise entre tous, c'est une pensée. Il sait où il va. Il mesure la portée de chacun de ses actes. Il a réfléchi. Les autres, même les plus brillants, s'écrasaient soudain du sommet de leur popularité, comme frappés en plein vol, et ne se relevaient plus. King, au contraire, sait qu'il est au début d'une très longue course. Son ascension n'est pas spectaculaire. Il connaît des hauts, des bas. Mais il ne s'effondre jamais. C'est qu'il refuse de faire appel à la seule émotivité des Noirs, peuple martyr composé d'écorchés vifs. Il s'acharne à poser des fondements rationnels, à conduire son action selon une ligne simple mais solidement raisonnée et dont il prévoit déjà les prolongements lointains. Cela,

croyez-moi, constitue ici une extraordinaire innovation. Davantage que la non-violence, c'est cela qui fait de King un révolutionnaire au sens profond du terme.

La non-violence gandhienne ?

Je mesure mieux, quatre ans plus tard, à quel point le prêtre de Birmingham voyait juste.

A ce moment-là, King commençait à peine de libérer chez les Noirs toute l'énergie nouvelle que les anciens mouvements avaient laissée inemployée. Esprit positif, il se gardait de formuler, par exemple contre la NAACP (National Association for the Advancement of Coloured People) des critiques qui auraient été parfaitement justifiées. Il comprenait mieux que personne les limites de l'action entreprise par ce mouvement axé sur la promotion d'une bourgeoisie noire et qui se bornait à n'utiliser comme moyens d'action que le recours aux tribunaux et le « lobbying » classique.

King avait senti l'impatience de la jeunesse, son désir de passer à l'action directe, la nécessité d'engager dans la lutte, non seulement une minorité de notables noirs plus ou moins coupés de leur groupe par leur culture ou l'aisance dont ils jouissent, mais le plus grand nombre possible de militants recrutés dans toutes les couches sociales, y compris les moins instruites, les plus misérables.

Vue de loin, la non-violence de King et le choix qu'il faisait d'objectifs modestes (déségrégation des autobus de Montgomery, des comptoirs-casse-croûte de Birmingham) pouvait apparaître comme une imitation plutôt servile des méthodes de Gandhi. Tout le monde se souvenait des jeûnes du Mahatma et de sa campagne contre le sel britannique. Le petit pasteur du Sud n'était-il qu'un activiste ingénieux, appliquant la non-violence comme une recette ?

De près, au contact de ses collaborateurs et des jeunes militants qui le suivaient, ce doute fondait comme glace au soleil. On acquérait très tôt la conviction que King avait compris en profondeur la pensée de Gandhi, aussi bien dans ses aspects religieux que dans ses prolongements politiques. Aucun fétichisme ni « culte de la personnalité ». On était porté à croire plutôt que Martin Luther King, fût-il venu avant Gandhi, aurait fort bien pu inventer lui-même l'action non-violente, tellement l'application qu'il en faisait collait à la réalité du problème noir dans les Etats du Sud.

S'agissait-il pour lui, au premier chef, d'une méthode inspirée par ses convictions religieuses ? Et quel rôle le « Présente la joue gauche » évangélique a-t-il joué dans l'élaboration de sa pensée ? Sans doute un rôle considérable, bien qu'il soit difficile à préciser[1]. Mais il éclate dans tous ses écrits que la sagesse politique de King et son sens aigü de la réalité américaine ne sont pas étrangers à son choix des méthodes non-violentes. Il a vécu parmi ses frères noirs, aussi bien dans le Nord (il a fait ses études en Nouvelle-Angleterre) que dans le Sud. Il sait qu'après deux siècles d'existence américaine, le retour en Afrique de vingt millions de Noirs est aussi chimérique que notre retour à la terre des années '30. Il voit également l'impossibilité d'un séparatisme sur place. Pour le meilleur et pour le pire, les Noirs des Etats-Unis sont des Américains, répandus sur le continent tout entier, collés au grand peuple blanc qui les refuse et les persécute.

Une force morale

Que pourrait signifier, en pareille situation, une action violente ? Au mieux, elle ne servirait qu'à rassurer la conscience des Blancs; car s'il faut être un monstre pour frapper un faible désarmé, il suffit d'être un homme pour se défendre contre un faible agressif. Au pire, elle justifierait une répression féroce, de la part d'une toute-puissante majorité armée des foudres d'un super-Etat.

Mais il ne faudrait pas croire que la non-violence du pasteur King, pas plus d'ailleurs que celle du CORE (Congress On Racial Equality) ou celle de Gandhi lui-même, s'apparente à la non-violence du mouton. D'abord, elle n'a pas pour objet d'édifier l'adversaire, elle ne suppose pas naïvement que les furieux vont se convertir au spectacle de la vertu;[2] elle consiste au contraire à déplacer le combat depuis le terrain de la force physique, où l'on se sait inférieur et vaincu d'avance, vers celui de la force morale où les lois du nombre ne jouent plus.

Je ne crois pas non plus que Martin Luther King ait jamais sous-estimé la profondeur du bouleversement que son action amorçait. Il savait que son action non violente libérait plus d'énergie qu'il n'en pouvait contrôler lui-même et qu'une partie de ces énergies se perdrait en émeutes et en révoltes mort-nées[3]. Il savait encore qu'en posant partout le problème, sur l'ensemble du territoire américain, il déclenchait toutes espèces de conséquences politiques.

En cela, d'ailleurs, il ne différait pas de Gandhi. Car si la non-violence du Mahatma domine toute l'aventure de la libération de l'Inde, il reste qu'elle fut à plusieurs reprises débordée, que la violence est entrée en jeu plus souvent qu'on ne le croit généralement. Mais pour King comme pour Gandhi, la non-violence n'est pas une forme d'angélisme; c'est une formule d'action, une philosophie. Elle ne prétend pas supprimer toute violence; elle refuse seulement d'en faire son levier principal, de s'appuyer sur elle, de la confondre avec l'action directe. Et pour ceux que les bilans intéressent, ils peuvent toujours comparer le total des morts violentes en Inde avec celui des révolutions russe ou chinoise . . .

MALCOLM : un leader traditionnel

Il est bien évident, toutefois, que l'action des Noirs américains traverse à l'heure présente une grave crise d'orientation et de continuité. Il est de mode, aujourd'hui, de rompre avec King, de le représenter comme un impuissant attardé, de souligner que son mouvement n'offre aux Noirs aucun programme cohérent. Les radicaux, en particulier, lui reprochent d'avoir « enveloppé son rêve dans l'amour » et constatent que ce rêve a « tourné au cauchemar ». (Louis Lomax, dans le New-York Times, 13 avril 1964). Ils se hâtent de conclure que la non-violence a fait son temps.

Mais qu'offrent-ils en échange ? Encore des rêves, dont certains allient la violence à l'utopie et d'autres débouchent sur des visions d'Apocalypse.

Il semble, par exemple, que les observateurs soient de plus en plus fascinés par l'action des Black Muslims. Les magazines américains nous servent en abondance du Malcolm X, soit à la sauce sensationnelle (LOOK, 12 septembre 1964) soit à la sauce intellectuelle (MONTHLY REVIEW, mai 1964).

Dans cette dernière publication qui s'affiche comme « un magazine indépendant d'inspiration socialiste », on trouve résumée dans les termes suivants la critique du mouvement intégrationniste : « Les Musulmans, appellation courante du mouvement « La Nation de l'Islam », insiste sur la futilité du mouvement intégrationniste. Ils font valoir qu'il n'existe aucun précédent, ni dans les faits ni dans l'Histoire, à l'absorption des Noirs dans le grand courant blanc de la nation américaine. Ils affirment que les intégrationnistes poursuivent un objectif que le système socio-économique des Etats-Unis, par sa nature même, rend impossible à atteindre, à savoir une mobilité de la masse des Noirs dans l'échelle des classes sociales. Ils sont d'avis qu'au mieux, l'action des intégrationnistes n'offrirait aux Noirs qu'un accès dérisoire aux échelons inférieurs d'une classe ouvrière déjà dépossédée par l'automation. »

Quant à la non-violence, non seulement le leader musulman Malcolm X la croit révolue mais il la juge criminelle : « Je considère que c'est un crime d'enseigner à une personne qu'on brutalise de continuer de souffrir cette brutalité sans rien faire pour se défendre. Si c'est cela qu'enseigne la philosophie du Christ et de Gandhi, alors cette philosophie est criminelle. »[4]

Et Malcolm X prophétise sur la révolution des Noirs, une révolution qui doit d'abord détruire le système américain pour ensuite en construire un nouveau. Mais quel nouveau système veut-il substituer à l'ancien ? Sous la désignation de « nationalisme noir », il décrit dans les termes suivants sa philosophie politique :

« Les 22,000,000 de Noirs devraient être complètement séparés de l'Amérique et autorisés à rentrer dans leur patrie africaine, ce qui constitue un programme à longue échéance (...) tandis que notre programme à brève échéance implique tout ce qu'il faut pour mener une meilleure existence aussi longtemps que nous restons ici. » Mais quand on l'interroge sur les moyens à mettre en oeuvre pour amener le rapatriement vers l'Afrique, Malcolm X se rabat sur les jeunes Noirs universitaires. C'est à eux que revient la charge d'élaborer le programme politique, une fois que les Musulmans noirs en auront réuni un nombre suffisant...

Bref, l'interview toute entière révèle, sous des formules parfois brillantes, une indigence de pensée manifeste. Nous sommes revenus au traditionnel leader noir décrit par le Père Martin : doué, brillant, follement courageux, pathétique, mais accroché aux illusions d'une rhétorique incendiaire.

RAM prépare le « Grand Soir »

Moins connu que les Black Muslims, moins important en nombre mais beaucoup plus radical, un autre mouvement, le RAM, préconise carrément la violence organisée. Pour ce « Mouvement d'Action révolutionnaire », seule doit compter la préparation du Grand Soir. Il faut armer les Noirs, mettre sur pied des polices locales, entrer dans la voie du sabotage et du terrorisme massif, trouver les points vulnérables de l'organisation technique des USA et frapper tous les coups possibles.

Bien entendu, la prétention d'abattre une puissance comme les Etats-Unis par les méthodes du terrorisme et de la guerilla doit s'appuyer sur une conception plus large de la révolution noire. Les jeunes qui dirigent le RAM sont passés par l'université. Ils ont le souci de la vraisemblance. Aussi la révolution anti-américaine qu'ils prêchent n'est-elle, à leurs yeux, qu'un fragment de l'action plus vaste à laquelle ils rêvent : un soulèvement universel des races de couleur contre l'exploitation des races blanches. Le soulèvement local contre la masse blanche des USA gagne à cette extension du problème un soupçon de plausibilité, mais guère plus. Comment les intellectuels blancs de la MONTHLY REVIEW peuvent-ils écrire sérieusement que la RAM laisse les autres mouvements noirs « très loin en arrière » ? Suffit-il, à leurs yeux, pour devenir « avancé », de faire un saut dans le « wishful thinking » ou de tracer sur le papier le plan théorique des révolutions de l'an 2000 ? A l'exception de leur maître à penser, le révolutionnaire noir Robert F. Williams, exilé à Cuba, les jeunes du RAM ne trouveront probablement pas beaucoup de monde pour croire

que la minorité noire peut gagner à coups de bombes la bataille de sa libération. On a vu en Algérie un peuple en guenilles tenir tête à l'armée d'une grande puissance. Mais ce peuple (comme celui de Cuba) était majoritaire sur son propre sol.

Recherche d'un deuxième souffle

Au vrai, le mouvement qui, aujourd'hui encore, apparaît comme le plus sérieux et le plus efficace, c'est celui qui s'oriente dans le prolongement de l'effort non-violent amorcé par Martin Luther King. Il reste formé du CORE et de tous les autres groupes dits « des libertés civiles » Son effort, jadis concentré dans les Etats du Sud, se regroupe aujourd'hui dans le Nord et gravite autour de New York. En gros, il reste fidèle aux méthodes non-violentes et aux objectifs des premiers « Combattants de la Liberté », soit l'égalité raciale, l'intégration à la communauté américaine, la conquête des droits civils par l'action directe. Pas de « nationalisme noir », pas de séparatisme chimérique ni de retour éventuel au berceau africain.

On se rend compte, cependant, que le premier élan de King est épuisé, qu'il doit trouver un deuxième souffle. Une recherche s'amorce, depuis quelques mois, à deux niveaux. D'une part, les leaders sentent bien que les objectifs de départ (déségrégation des lieux publics, des transports, des hôtels, etc.) ne sont plus suffisants. Il faut s'attaquer aux problèmes de l'emploi, faire disparaître les ghettos, élever le standard de vie. On ne veut pas faire des Noirs des miséreux « libres », comme celui d'Anatole France, de coucher sous les ponts. Aussi les leaders new-yorkais ont-ils mis au point un programme minimum (et provisoire), centré sur quelques objectifs socio-économiques, et que leurs manifestations visent désormais à réaliser dans le plus court délai possible.

D'autre part, les militants noirs découvrent que l'action non-violente se prête à de nombreuses stratégies diverses entre lesquelles on peut choisir. L'an dernier, les « sit ins » et les « stall ins » (grèves sur le tas) étaient encore restreints à des objectifs locaux et précis; on manifestait contre telle institution, tel établissement qui ne rendait pas justice aux Noirs. Depuis le printemps dernier, toutefois, on s'achemine vers des tactiques moins restrictives. La manifestation d'avril (?) qui visait à créer un embouteillage-monstre aux barrières de l'Exposition universelle, lors de l'inauguration, est typique à cet égard. Comme l'ont souligné les observateurs, il ne s'agissait pas de protester contre l'Exposition elle-même, dont les Noirs n'avaient pas à se plaindre de façon particulière, mais de profiter de l'événement pour décupler la force spectaculaire de leur protestation, pour attirer l'attention mondiale sur le sort des Noirs américains.

Ce premier pas ouvrait une nouvelle voie; déjà, d'autres leaders s'y engagent dont certains poussent cette nouvelle stratégie jusqu'à ses conséquences extrêmes. Ainsi Détroit, parle d'élaborer une « stratégie du chaos » qui consisterait à paralyser toute activité sociale où les Noirs n'ont pas accès, y compris les plus vitales à l'ensemble de la population. Et le pasteur, bien loin de dissimuler son intention d'en arriver ainsi à une véritable négociation politique, songe à se présenter lui-même aux élections de novembre dans une circonscription du Michigan.

Certes, cette voie tracée par Martin Luther King, si elle est plus réaliste, n'est guère plus invitante que le délire violent des nouveaux mouvements. On sait déjà qu'elle est jalonnée de meurtres, d'assassinats odieux, d'emprisonnements massifs, de tortures supplémentaires pour ce peuple qui souffre depuis deux siècles dans sa chair et dans son âme. Le destin des Noirs américains n'est pas seulement tragique au passé et au présent; il l'est encore au futur pour de nombreuses années. Mais King, du moins, peut montrer une petite lueur qui tremblote au bout de la nuit. Il peut dès aujourd'hui parler du bonheur ardent, héroïque des vies militantes que son exemple a inspirées. En s'accrochant de toutes ses forces à cette Amérique qui le refuse, il a déjà réussi à disloquer, si peu que ce soit, la solidarité implacable des Blancs.

---

(1) J'ai essayé de me tenir entre ces deux forces, disant que nous n'avions à copier ni le « ne-rien-faire » des satisfaits, ni la haine des nationalistes noirs. Car il y a la voie meilleure de l'amour et de la protestation non-violente. Je rends grâce à Dieu qu'à travers l'Eglise noire, la voie de la non-violence soit devenue partie intégrante de notre combat. *(Lettre de Birmingham)*

(2) Peu de membres de la race des oppresseurs peuvent comprendre les profonds gémissements, les désirs passionnés de la race opprimée, et encore moins peuvent avoir la vision que l'injustice doit être déracinée par une action forte, durable et déterminée. *(Ibidem)*

(3) Je suis de plus en plus convaincu que si nos frères blancs répudient comme trublions et « agitateurs de l'extérieur » ceux d'entre nous qui emploient l'action directe non-violente, et s'ils refusent d'aider nos efforts non-violents, des millions de Noirs, poussés par la frustration et le désespoir, chercheront la consolation et la sécurité dans les idéologies nationalistes noires — évolution qui conduira inévitablement à un effrayant cauchemar racial. *(Ibidem)*

(4) Toutes les citations de Malcolm X contenues dans le présent article sont extraites de la *Monthly Review*, mai 1964, page 14 : *Interview with Malcolm X*, par A. B. Spellman.

●

Si tu vis avec un infirme, tu vas apprendre à boiter. — (Adage)

*

PENSÉES D'UN BANLIEUSARD

par R. W. G. BRYANT

du département d'Urbanisme de l'Université de Montréal

TOUT récemment, je faisais une petite randonnée du côté du nouveau centre d'achats « Place Versailles », rue Sherbrooke Est. Cette visite m'a inspirée quelques pensées générales sur l'environnement physique.

A propos du devis et de l'architecture de ce nouveau centre, je n'ai rien à redire. Les promenades recouvertes créent une ambiance agréable, avec des lumières, une fontaine charmante, des oiseaux, — tout cela est admirable et de beaucoup supérieur à ces banales rangées de boutiques donnant sur un stationnement, que l'on trouve trop souvent dans les centres d'achats construits sans imagination et sans goût — trop nombreux, hélas !

« Place Versailles », avec sa vaste salle et son théâtre, pourrait devenir le noyau d'un vrai centre aménagé, non seulement pour servir aux fins commerciales, mais également aux besoins sociaux de toute la communauté des alentours. Ce qui serait d'ailleurs une bonne affaire, comme l'ont déjà compris les gérants des centres d'achats les plus intelligents.

Non, je n'ai rien contre l'architecture des immeubles de la « Place Versailles ». J'ai tout de même envie de faire remarquer qu'elle souffre du défaut commun à ce genre de construction : les immeubles se trouvent égarés ou écrasés au milieu d'une vaste prairie d'automobiles. Malgré leur masse, pourtant imposante, ils ont l'air d'une rangée de bicoques. Il n'y a absolument aucune proportion juste entre les dimensions verticales et horizontales. Je ne vois aucune raison pour qu'un centre d'achats ne puisse être embelli et organisé avec le sens de la proportion juste, comme la Place Saint-Marc à Venise par exemple.

L'automobile est sans doute un élément essentiel de notre vie quotidienne et les architectes des grands centres d'achats doivent évidemment en tenir compte. Mais l'espace exigé pour le stationnement des voitures est tellement énorme qu'il serait souhaitable de le comprimer en construisant à deux paliers, ou plus. Ces énormes stationnements en surface gaspillent l'espace urbain d'une façon démesurée. Évidemment, c'est une question de deniers, même si un simple stationnement à deux niveaux ne coûte pas cher. Aussi, je ne vois pas pourquoi un règlement de zonage n'exigerait pas de la part de ceux qui veulent construire des centres d'achats de moindre importance qu'ils pourvoient un stationnement à deux niveaux, au moins. Ces vastes étendues consacrées à l'automobile entraînent un gaspillage épouvantable de l'espace de nos grandes villes, espace dont nous avons besoin pour d'autres fins sociales.

De plus, pour circonscrire le stationnement dans un espace à l'échelle proportionnellement juste, pourquoi ne pas faire entourer le centre d'achats, d'une boucle de grandes conciergeries ? « Place Versailles » serait d'autant plus agréable, entourée d'une série de tours de dix ou douze étages, avec un café-terrasse au sommet d'une d'elles. Ces immeubles contribueraient à ramener l'espace horizontal à de justes proportions. C'est cette absence de contraste qui manque actuellement. La chose est prouvée : les grands immeubles à appartements sont rentables, partout, et non seulement dans le centre de la ville. Nous avons, par exemple, le grand immeuble de Chomedey en aval du pont de Cartierville, qui donne sur le fleuve. De tels développements sont entièrement souhaitables, en raison de l'économie de l'espace urbain, à condition qu'ils soient fonctionnellement situés. Leur place est toute désignée aux abords immédiats des grands centres d'achats. Ce serait également une bonne idée d'encourager de tels développements, au point de vue architectural et social. Encore une fois, il faut des règlements de zonage. On se met à la construction d'un centre d'achats, ordinairement, là où le terrain est zoné pour des fins commerciales. Mais en cet égard, je trouve trop de rigidité dans le plupart des règlements de zonage, lesquels sont çoncus sans tenir compte d'une utilisation « mixte » du sol qui serait, assez souvent, rentable et désirable. On doit encourager, par tous les moyens possibles, et fiscaux et législatifs, les patrons des grands centres d'achats à construire d'une façon intégrée. Je n'ai encore vu que fort peu de centres d'achats, dans la région montréalaise, insérés, logiquement et convenablement, dans la trame de ses alentours. C'est peut-être un défaut de l'individualisme économique. Pour moi, un centre d'achats ne doit pas comprendre tout simplement un vaste stationnement sans aucun rapport avec l'environnement.

Parlant d'environnement, celui de la « Place Versailles » n'est pas gai. Que dire des mornes

rangées de « duplex ,» construits le long des rues droites comme des casiers d'un système de classification ? C'est la faillite de l'industrie de construction, en ce qui concerne l'urbanisme et l'aménagement d'un milieu civilisé. D'abord, la maison « duplexe » montréalaise est une monstruosité, soigneusement aménagée pour combiner les inconvénients, et de la maison unifamiliale et de la maison d'appartements proprement dites. Pour moi, c'est un mystère inexplicable . . . pourquoi continue-t-on à les construire avec tant d'acharnement ? L'ancienne base économique ne tient plus à l'idée de faire payer l'hypothèque du loyer reçu. Pourquoi, diable, continuer à construire ces boîtes extraordinaires qui n'offrent ni les avantages d'un cottage ni ceux d'un immeuble d'appartements bien conçu ?

Etant donné que les immeubles ne sont pas des denrées « temporaires », comme le contenu du panier d'une ménagère, la société a le droit de demander à l'industrie de contruction domiciliaire un standard minimum d'imagination et de bon goût. Ces immeubles vont durer et maints yeux doivent les regarder ! C'est une chose épouvantable que de voir tant de terrain autour de Montréal en train d'être recouvert par des constructions ternes qui ne seraient même pas acceptées par un étudiant d'urbanisme de première année !

Règle numéro un, pour tout emplacement résidentiel. Les jambes doivent être séparées des roues mécanisées, en raison du fait que les caractéristiques de leur locomotion sont bien différentes l'une de l'autre. De construire une rangée de maisons, unifamiliales ou duplexes, le long d'une voie, est méthode périmée. On s'attend à ce que l'armature de la cuisine soit très moderne, alors pourquoi s'accrocher aux idées vétustes pour ce qui est de l'emplacement des logements ? Il est insensé, de nos jours, de construire une maison directement sur une rue. Personne ne songerait à construire une usine en bordure d'une grande ligne ferroviaire, avec des wagons de marchandises stationnés sur ladite ligne. (Demandez au CN comment faire marcher les trains dans de telles circonstances !) Il est également stupide de construire des maisons le long des rues. Les maisons devraient donner sur des sentiers, ou des espaces verts, pour réjouir l'oeil et l'esprit, non pas sur le pavé avec des entrées de garages, derrière. Les voies pour la circulation automobile, proprement dite, devraient entourer des ensembles de logements, chaque ensemble possédant son propre espace vert. Rien de nouveau ici, je parle tout simplement du fameux emplacement de Radburn au New Jersey, construit il y a 40 ans par des gens qui comprenaient que l'emplacement ordinaire des rues dans un quartier résidentiel, à l'époque de la traction animale, ne pouvait jamais convenir aux besoins de l'âge de l'automobile. Evidemment, nos bons amis, les constructeurs montréalais n'ont pas encore compris.

Encore une fois, les autorités publiques, chargées du contrôle de la construction, ont le pouvoir et le devoir de défendre aux constructeurs et développeurs fonciers de bâtir selon des idées désuètes. Mais mille fois mieux que le contrôle, serait une collaboration intelligente entre les propriétaires, les constructeurs et les urbanistes.



Quand la crainte ne veille pas, il arrive ce qui était à craindre. — (Lao-tseu)

*

Au début, c'est la qualité d'une oeuvre qui donne du prix à la signature. Plus tard, c'est la signature qui donne du prix à l'oeuvre. — (Eugene O'Neill)

*

Si j'avais les mains pleines de vérités, je me garderais bien de les ouvrir : c'est trop dangereux. — (Fontenelle)

RÊVERIE D'UN PROMENEUR SOLITAIRE

Les observations pertinentes de notre camarade Bryant (voir texte précédent), me fournissent un prétexte pour refiler en douce un court texte que j'avais cru devoir conserver dans mes cartons, le jugeant trop farfelu.

Je ne suis pas un urbaniste; je ne suis qu'un badaud : un vrai de vrai. Un marcheur endurci qui a parcouru à pied un grand nombre de rues de Montréal. J'aime cette ville et ses trois visages — cette ville qui vous a, tour à tour, des petits airs new-yorkais, un rythme un tantinet parisien et des paysages qui n'ont rien à envier à ceux de la campagne anglaise.

A Montréal, on commence à aller au concert, au théâtre, au cinéma, au musée, dans les boîtes de nuit. Les bonnes tables foisonnent, et ce qui plus est, les Montréalais s'initient à un rythme fou à l'art du bien boire et du bien manger. Il faut marquer ces progrès — si mondains soient-ils — d'une pierre blanche. Montréal évolue; Montréal est en train de se doter d'un milieu humain qui ne manque pas de charme.

Mais Montréal accuse une grave lacune; c'est une ville qui n'est encore conçue que pour l'automobile. Comme me disait un pince-sans-rire : « Il n'y a pas de place pour le monde ». Impossible de se balader dans les rues de Montréal. Il faut s'abandonner au cours essoufflé d'une foule qui nous bouscule et nous emporte. Impossible de musarder à droite et à gauche. Il faut garder les yeux braqués à terre, comme les chevaux, et regarder sans cesse où on va mettre le pied. Aux intersections, il y a l'embouteillage et . . . l'agent de circulation. Il faut avoir l'oeil. Durant tout ce temps qu'on passe à s'inquiéter de la cohue, de beaux brins de filles nous filent sous le nez et on n'a pas le temps de les voir. C'est désespérant.

Il m'arrive parfois, de faire une sortie en ville, avec mon épouse. J'ai, comme tout le monde, mes petits instincts bourgeois. Je vais au théâtre, au concert, ou au cinéma. Il est bien entendu qu'à chaque fois, ma femme et moi, nous nous parons de nos plus beaux atours. J'appelle une voiture et je descends, mettons, à la *Place des Arts*. Jusque là, tout va bien. Mais après le spectacle, il faut bien revenir à la rue. Où aller ? d'autant que nous avons eu la bonne fortune de rencontrer des amis. Il est tout naturel qu'à onze heures du soir (il est si tôt), nous ayons tous envie d'aller prendre une consommation. Pas question d'aller s'enfermer dans un « lounge » douillet. Nous en sortons. Nous sommes parmi le monde, et nous aimerions bien y demeurer un petit moment. Il y a un réel plaisir à flâner sur un boulevard où il y a beaucoup de monde . . .

Hélas, à Montréal, impossible de flâner. Il faut rentrer précipitamment chez soi, un peu comme des coupables. C'est frustrant.

Pourquoi n'y aurait-il pas de cafés-terrasses à Montréal ? Ce serait l'initiative la plus civilisée qu'on pourait prendre. Quel est ce résidu de puritanisme qui nous fait agir comme si nous pensions qu'il est indécent de prendre un café, un demi ou un cognac en plein soleil, *coram populo ?* Sommes-nous si différents des Parisiens, des Romains ou des Bavarois ?

On soulève toujours la question du climat. Allons donc. A Montréal, il fait beau autant — sinon plus longtemps — qu'à Paris. Nos cafés-terrasses seraient viables à compter du premier mai jusqu'à la fin d'octobre. Il est étonnant que des nordiques comme nous soient si timides devant la nature.

Je caresse un rêve depuis longtemps, et ce rêve m'obsède au fur et à mesure qu'approche la date de l'Exposition. Montréal aura, à ce moment-là, à recevoir beaucoup de monde. Affaire de permettre à ces gens de conserver un souvenir attachant et durable de la ville, je suggère qu'on interdise toute circulation-automobile sur la rue Ste-Catherine, et ce, depuis la *Place des Arts* jusqu'à la rue *Guy*. Ainsi dégagée, ce bout d'artère deviendrait une imposante promenade — le quartier des grands magasins, des grands restaurants, des théâtres et des cinémas. Les gens pourraient s'y promener à leur aise, parmi les auvents bigarrés, les potiches fleuries, les fontaines et les terrasses. Les Montréalaises auraient enfin le plaisir de nous montrer leurs toilettes . . .

Pour ce qui est des automobilistes, ils auraient *Dorchester* et *Burnside* pour rouler tout à leur fantaisie, trois ou quatre tunnels suffisant à faire le raccord le long de la promenade.

Mon rêve est farfelu ? Ça coûterait cher ? Je n'en sais rien. Mais ce que je sais, c'est qu'une promenade pareille mettrait Montréal sur la carte du monde.

Ottawa a transformé sa rue *Spark* en une promenade qui n'est déjà pas si mal. Aurions-nous peur d'en faire autant ? En tout cas, je considère que le jeu en vaut la chandelle. « Ma promenade » serait une bonne affaire pour les commerçants, les visiteurs et les gens qui, comme moi, aiment à marcher et à flâner dans une grande ville. Ils sont plus nombreux qu'on pense, et Montréal mettra une plume à son chapeau, le jour où elle saura démontrer qu'elle se soucie *aussi* des piétons.

J. P.

LE CINÉMA

Lieux communs sur la dixième muse

par *Alain PONTAUT*

LE creux prolongé de la saison nous voue aux généralités, du reste plus fructueuses que les mauvais films.

Le cinéma est un sujet bien rebattu et mal débattu. Alors même que son apparition venait à point refabriquer des mythes à une collectivité humaine à la fois mieux équipée contre la nature et plus sensible à la précarité de son sort, les uns l'accueillaient comme un « divertissement d'ilotes », les autres, moins nombreux, comme le seul art valable de la civilisation machiniste. Elie Faure écrivait : « L'universalisme dans lequel pénètre, à une vitesse chaque jour accrue, l'humanité unanime, tient d'ores et déjà son instrument d'échange et de généralisation. Le cinéma, si nous voulons le comprendre, doit ranimer et porter à son comble un sentiment religieux dont la flamme mourante réclame son aliment. »

Les uns se refusaient à privilégier le cinéma en tant qu'art, ne lui assignant qu'une fonction presque passive de reproduction, n'apercevant en lui qu'une activité tout entière déterminée par la machine. Les autres répondaient par la confiance. Ils affirmaient qu'on ne peut douter de la machine qu'en doutant de l'esprit de l'homme qui l'a construite. « La plus grave accusation, demandaient-ils, que nous portions contre la machine, ne serait-ce point de ne pas savoir nous en servir ? »

Ces querelles ont aujourd'hui quelque chose de préhistorique. Elles n'en sont pas moins émouvantes. Cette préhistoire ne cesse de nous toucher : elle est si proche. L'homme a su se servir de cette machine, et en même temps il n'est pas dupe de ses trouvailles : il n'a guère fait que commencer à s'en servir. Il a donné raison aux prophètes du passé en préparant pour l'avenir une machinerie artistique dont le propre demeure de changer de visage au rythme accéléré des inventions.

C'est il y a cinquante ans qu'Apollinaire affirmait que non seulement le cinéma était un art, mais encore que le moment de son apparition dans l'histoire de l'homme le destinait plus ou moins fatalement à dévorer les autres arts : parce qu'il utiliserait et résumerait la technique singulière de tous les autres, couleur, danse, musique, et qu'il aurait sur la chose écrite l'avantage immédiat de la communication universelle, ce à quoi aucune langue ne saurait prétendre. Il va sans dire que cette constatation ne constituait pas un éloge inconditionnel, encore que le poète d' « Alcools » ne cachât pas certaine satisfaction de voir le cinéma réintroduire l'image dans la vie de l'esprit, quelque peu desséchée par les idéologues.

« On m'a demandé une fois, disait Paul Valéry, si j'estimais que le cinéma est un art; j'ai répondu que je n'attachais à ce mot aucune importance : la peinture est un art et il y a beaucoup de mauvaise peinture dont il nous importe peu qu'elle soit ou ne soit pas de l'art. » Cent romans détestables ne plaident pas contre le roman.

Mais la peinture, le roman sont des arts anciens, c'est-à-dire officiels et codifiés. L'histoire du cinéma est, par contre, si brève que ce laps de temps doublement fulgurant, de richesse et de brièveté, explique tout à la fois la passivité du public dans le pire des cas et son insuffisante réceptivité dans le meilleur, la pauvreté générale de la critique, le faux problème de la spécificité du cinéma. Comment, même aujourd'hui, où l'on tente un louable effort, ce nouveau-né bénéficierait-il, comme la poésie, la fresque ou le concerto, de ce dont tout esthéticien dispose : cette somme culturelle « acquise et conditionnée par un long choix des générations » ?

Mais enfin des gens graves et de grands esprits ont bien voulu admettre que le cinéma avait dépassé depuis longtemps le stade des balbutiements. Et si Resnais, Antonioni ou Fellini nous font

aujourd'hui songer à quelque chose, c'est bien plus à un épuisement qu'à un infantilisme.

Tout simplement parce qu'il n'y a pas solution de continuité entre ces personnages de Kafka, comme vidés de leur propre substance, ces héros de Becket parvenus au bout même du langage (qu'on se rappelle cet « Acte sans paroles », dont le personnage se contente de mimer, alors que le théâtre est, dit-on, l'art du verbe, le thème de « Godot » ou de « Fin de partie ») et les héros de « 8½ » ou d' « Hiroshima », de « La Notte » ou de « L'Eclipse ».

Tout simplement parce que le cinéaste a si bien asservi la machine à la symbolique de l'homme contemporain que ses résultats ont rejoint sans effort ceux obtenus par le romancier ou le dramaturge : il n'y a pas de cloison entre les expressions artistiques d'une époque, encore moins de clivage entre les directions qu'elles indiquent.

En fait le cinéma, qui ne pouvait pas être succédané mais synthèse, loin d'être le plus primaire des arts, est devenu le plus complexe, sinon le plus complet, le plus difficile, sinon le plus achevé. Si Georges Duhamel le méprisait, Merleau-Ponty le situait ainsi par rapport aux sciences de l'esprit : « Les philosophies contemporaines ont pour commun caractère de nous présenter la conscience jetée dans le monde, soumise au regard des autres et apprenant d'eux ce qu'elle est. Or le cinéma est particulièrement apte à faire paraître l'union de l'esprit et du corps, de l'esprit et du monde, et l'expression de l'un dans l'autre. Voilà pourquoi il n'est pas surprenant que le critique puisse, à propos d'un film, évoquer la philosophie ».

Sans l'évoquer, constatons que la machine-cinéma n'a pas simplifié, voire rendu inutile, l'intervention de l'homme. Elle a tout au contraire obligé le créateur à surmonter un nombre si inaccoutumé de difficultés techniques, de faits impondérables, d'équipiers divergents, d'enregistrement parcellaire et d'ultime montage, qu'il lui faut devenir ingénieur et poète, homme-orchestre. Contre tant de contraintes, seul l'auteur le plus original et le plus complet parviendra tout-à-fait à dominer sa matière, à signer une oeuvre cinématographique en parvenant à la rendre aussi personnelle que si sa main n'avait eu qu'à poser des mots sur le papier ou des couleurs sur la toile.

D'autres écueils risquaient d'ailleurs de rendre impossible une domination si ardue. Il y avait la passion suscitée par cette machine reproductrice, pour la première fois, de vie intégrale, la griserie de l'enregistrement pur, qui risquaient, et risquent encore, de poser le cinéma en dehors de l'homme, de situer ses produits en dehors de l'art, c'est-à-dire d'aboutir à ce « cinéma-vérité » qui ne sera jamais que le contraire de la vérité du cinéma. La vérité de l'art, c'est la transposition, donc le mensonge. « Le Cuirassé Potemkine » est une oeuvre d'art, cependant que la caméra qui a enregistré les événements politiques, le réel, de 1904, poétisé par Eisenstein, n'a pu, elle, accoucher que de ces documents saisissants mais bruts qu'on appelle des « actualités ».

Il y eut aussi, comme on le sait, la pression continue de l'argent sur cette activité qui ne saurait se passer d'en consommer énormément, l'autorité du producteur sur un produit dont, logiquement, il se réserve et la propriété, et le soin de juger, pendant la conception, la réalisation, le tournage, de son efficacité maximale sur le public le plus vaste, partant le plus inconnu.

C'est ainsi que, tandis qu'un Bresson ou un Antonioni rencontreront parfois toutes les peines du monde à faire financer le chef-d'oeuvre qu'ils préparent, des producteurs peuvent déclarer, comme le fit récemment, aux Etats-Unis, Stanley Kramer, qu'ils soumettent toujours le choix d'un scénario à l'opinion sans appel de leur petit neveu ou de leur fille de quatorze ans. Non que ces grands hommes d'affaires puissent être considérés comme des gens stupides, mais seulement parce que leur département des statistiques les a convaincus qu'une très forte proportion du public était constituée par des spectateurs de cet âge. Il serait normal, en admettant que la statistique soit infaillible, que le public commandât. On imagine mal, cependant, que soit remis entre les mains de jeunes gens de quatorze ans le sort du cinéma, c'est-à-dire d'une partie importante de la culture contemporaine.

Mais, finalement, ce cas extrême, ou cet exemple symbolique, illustre mieux encore la difficulté vaincue. Les pessimistes avaient tort. La vocation industrielle du cinéma ne l'a pas empêché de devenir le septième art et la dixième muse.

★

●

Seule l'intelligence devient jeune en vieillissant. — (Plutarque)

*

Art is money...

par Yerri KEMPF

JE ne sais qui est responsable de la conception du Centre d'Art de Repentigny et de l'esprit qui y prévaut, toujours est-il que ma première visite à ce nouveau foyer de culture m'a inspiré quelques réflexions que je transcris en toute candeur. Si l'aspect extérieur de l'édifice ne manque pas d'allure, si l'agencement des lieux n'est pas déplaisant, il peut par contre paraître surprenant qu'on ait cru bon d'adopter le type de scène élizabéthaine pour y produire du théâtre de boulevard. D'autre part, une salle de six cents places, c'est peut-être avoir vu grand ! J'ai aussi été choqué par le fait que la salle ne soit pas éclairée avant le lever du rideau : on entre là-dedans comme dans un cinéma permanent ! Il y a enfin cette voix qui sort de l'ombre pour nous inviter à dépenser quelques dollars dans la boîte à chansons attenante, et ceci à un moment où le public est encore sous le charme de la représentation. C'est l'irruption brutale de la publicité, si bien qu'on se croirait devant le petit écran . . . Ces préoccupations commerciales se répercutent fâcheusement dans la présentation du programme. Choix des caractères et mise en page témoignent d'un mauvais goût consternant. Ainsi on peut admirer la tête de Guy Hoffmann à côté d'une réclame pharmaceutique !

La culture ne vit pas seulement de déclarations emphatiques, mais commence par faire la différence entre les choses de l'esprit et les impératifs du tiroir-caisse pour s'épanouir en bon goût. « Le centre d'art s'achemine graduellement vers cet objectif », nous annonce en effet le programme. Après avoir précisé : « Nous avons eu des expositions de peinture, de céramique et de sculpture. Nous avons maintenant une salle à manger . . . » On voit la gradation.

Si j'ai un peu insisté sur ces détails, c'est qu'ils témoignent d'un état d'esprit qui se retrouve au niveau des spectacles : la critique n'est pas conviée aux premières, lesquelles sont réservées à un public qui paye $15 . . . Avide de culture ou avide de piastres, *that is the question !* « Laure et les Jacques », le second spectacle présenté au cours de cet été est un brillant exercice comique, signé Gabriel Arout. Sorte de *Rashomon* de boulevard, on y voit quatre versions différentes d'une même situation : une femme veut rompre avec son Jacques de mari. Les mots fusent, la mécanique embraye à la perfection et nous pouvons constater à quel point nous sommes tous des marionnettes en puissance, ce qui ne manque pas de nous faire bien rire. Le rôle de Laure est tenu par Monique Barbillat qui nous arrive toute frétillante de Paris et fait preuve de l'abattage nécessaire à ce genre de performance. Parmi ses quatre partenaires, deux jouent leur Jacques respectif avec sobriété. Ce sont Jacques Zouvi et Ronald France. Les deux autres interprètes, Edgar Fruitier et Guy Hoffmann par contre, chargent un peu beaucoup. On a ajouté des chansons entre les actes, ce qui donne à la pièce un côté brechtien. Mirielle Lachance, la plus mélodieuse des soubrettes, s'acquitte à la perfection de cette partie du divertissement. Le décor ne vaut pas $15.

M. Boris Vian, équarisseur chez les Saltimbanques

On compare volontiers romans ou pièces de théâtre à des miroirs que tendent les écrivains à la réalité qui s'y reflète. Le miroir de l'auteur de l' « Equarrissage pour tous » est une glace déformante dans le genre de celles que connaissent bien les badauds des foires et qui les fait bien rigoler. Vian aussi veut qu'on rigole et pour ce faire, il a organisé dans sa glace une sorte de défilé de ses souvenirs du fameux débarquement normand de 44 : la guerre se transforme en ballet grotesque qui dérange à peine le train-train quotidien du brave équarrisseur et de ses trois Marie, sa femme et deux de ses filles. Le Fridolin, l'Amerloque, le Jap sont des pantins interchangeables et qui finissent tous dans le trou . . . Ça sent mauvais.

La guerre sent mauvais, mais il faut bien continuer à vivre. Toute cette partie du spectacle passe parfaitement la rampe et jette soit le rire, soit la consternation dans la salle : l'humour de Vian n'est pas pour toutes les oreilles, ni pour tous les nez !

Dans une seconde offensive, le jeu de massacre prend la famille pour cible et là, il m'a semblé que la satire à distorsion dont use Vian perd de son efficacité, comme s'il existait une sorte d'antinomie entre la vérité plus incarnée des personnages et ce traitement à la glace déformante. Ce qui n'empêche qu'il y a encore quelques hénaurmes occasions de s'esclaffer. Dans la nombreuse distribution, signalons Jacques Desnoyers (l'équarisseur) qui traverse la farce avec une tranquille assurance, lui servant en quelque sorte de centre de gravité. De même son épouse, Katia Bélanger, fait preuve d'un talent comique original : elle confère aux ahurrissements maternels une touche absolument irrésistible. A noter aussi l'excellent décor de Réal Ouellette. Les Saltimbanques se montrent, tout compte fait, très doués pour l'équarrissage. Peut-être plus que leur public à se laisser équarrir ! Il faut dire que par son contenu la pièce de Boris Vian est très éloignée de Montréal, et dans l'espace et dans le temps. ★

LES LIVRES

Un "Canadian" nous regarde

par Jean PELLERIN

HARVEST HOUSE — maison d'édition montréalaise — a publié en avril dernier un petit volume de 107 pages crânement intitulé : « *The Quebec Revolution* ».

L'auteur, Hugh Bingham Myers, est originaire d'Alberta où ses parents britanniques immigrèrent au début du siècle. M. Myers a fait ses études universitaires dans l'Ouest canadien, et en 1958, il s'inscrivait à l'université Laval de Québec pour apprendre le français. L'ambiance de la vieille cité de Champlain l'a à ce point fasciné qu'il a décidé de s'y établir. En homme de bon goût qu'il est . . . il épousa une Canadienne française. Il est père de deux enfants qui, du moins l'espère-t-il, se proclameront Canadiens sans qualificatifs.

Nous avons donc affaire à un Britannique de pure extraction, mais un Britannique qui se dit fier d'être né Canadien et qui, compte tenu de la faculté qu'il a de s'exprimer honnêtement en français, semble tout à fait emballé du fait qu'il lui est donné de vivre une expérience unique au Québec.

Comme il conserve des liens étroits de parenté avec le « Major Thompson », M. Myers est un homme qui a la tête froide. Il a tranquillement pris la plume pour tâcher d'expliquer aux Canadiens anglais ce qu'il considère comme étant « la révolution québécoise ».

M. Myers ne se prend ni pour un historien ni pour un analyste. Il fait modestement oeuvre de journaliste. Il compile des faits connus; il photographie, pour ainsi dire, l'actualité québécoise depuis 1958. Rien ne lui échappe : le scandale du gaz naturel, la mort du « roi nègre », l'intérim Paul Sauvé, les abbés Dion et O'Neil, le Frère Untel, la victoire de Diefenbaker (sans Québec), les chèques bilingues (trop peu et trop tard), *Cité Libre* (et la gauche chrétienne), le Bill 60, le Caouettisme, l'affaire Chaput, les hommes en colère de Raymond Barbeau, de Raoul Roy et du RIN, la nationalisation de l'électricité, le M.L.F., l'affaire Gordon, le F.L.Q., l'affaire Coffin, et j'en passe.

Tous ces faits sont évidemment très connus, mais on ne peut s'empêcher d'éprouver un vif intérêt à les revoir l'un après l'autre évoqués sous la plume alerte de M. Myers. En lisant ce texte très concis (rédigé en anglais de qualité), on se surprend à se chuchoter à soi-même :

— Diable ! c'est qu'il s'en est passé des choses en six ans !

C'est vrai. Québec a mis les bouchées doubles, et il n'est pas étonnant qu'aux yeux d'un « Albertain bien tranquille », ce branle-bas ait toutes les apparences d'une « révolution ».

Pourtant, M. Myers se garde de prendre, comme on dit, le mors aux dents. Dans son texte, aucune remarque antipathique (c'est à souligner); aucun jugement à priori. Il regarde; il enregistre : c'est tout.

Mais on peut se demander s'il n'enregistre pas trop. Dans plusieurs des faits qu'il évoque, il semble vouloir établir implicitement des liens qui n'existent pas. Il rapporte en vrac les dires de personnages disparates. Plusieurs de ces personnages ne commandent aucune autorité, non seulement dans les milieux populaires, mais dans les milieux intellectuels. Les indépendantistes font certes beaucoup de bruit, mais ce ne sont pas eux qui sont responsables du réveil qui étonne M. Myers. Les véritables responsables oeuvraient déjà il y a quinze ans à l'*Ecole des sciences sociales de Québec,* aux *Hautes Etudes commerciales* et dans les universités.

Il semble que M. Myers se soit trop limité à l'actualité. En regardant les événements de trop près, il lui arrive parfois de déformer la pensée de Barbeau, de Trudeau et de Laurendeau. Au demeurant, il accorde une importance exagérée au phénomène Chaput.

Le plus sérieux reproche qu'on pourrait faire à M. Myers, c'est celui de voir une « révolution » là où il n'y a qu'un sage et logique réveil « libéraliste ». La « révolution québécoise » n'est pas pour aujourd'hui. On peut même se demander si elle est pour demain, quand on considère que les hommes de gauche, chez nous, non seulement sont fort minoritaires, mais sont lamentablement divisés.

M. Myers ne dit rien qui puisse suggérer que cette division existe. Elle est pourtant brutale.

D'un côté, un petit groupe de jeunes qui se disent marxistes, mais qui en fait, n'ont encore touché qu'au séparatisme; de l'autre, un petit groupe de plus âgés qui se disent socialistes et qui se défient des masses réactionnaires que remue le nationalisme.

Les jeunes disent :

— Notre nationalisme n'est pas de même farine que celui de nos aînés. Nous obéissons à un déterminisme historique. Réalisons d'abord l'indépendance, ensuite, nous donnerons une orientation « marxiste » à la « révolution ».

Les plus âgés répondent :

— Attention ! rien de plus facile que de jouer la carte nationaliste au Québec. Toutes les générations l'ont jouée avec plus ou moins de bonheur, et quand on s'efforce de regarder l'histoire avec un minimum de lucidité, force nous est de constater que toutes les victoires nationalistes, ici ou ailleurs, ont été des victoires de droite.

Les indépendantistes n'aiment pas cet argument. Ils le contournent en traitant de « fédérastes » ou de « colonisés » ceux qui l'avancent. Ça fait rire la galerie, mais ça ne répond pas à l'argument.

Parce qu'il est un homme poli et discret, M. Myers n'a pas examiné cet aspect de la question. C'est un peu dommage, car c'est là le fond du problème.

Nos quelques hommes de gauche qui prêchent le nationalisme peuvent avoir l'impression de faire vibrer les masses (preuve que leur nationalisme est jugé de même farine que l'ancien). Mais si les masses vibrent comme ils pensent, ce n'est pas parce que le prêcheur est socialiste ou marxiste, mais parce qu'il est nationaliste.

Or, il est facile et très dangereux de faire vibrer des masses composées en grande partie de libéraux et de conservateurs d'arrière-garde, de Caouettistes, d'Ojicistes, de saint-Jean-baptisards et de réactionnaires de tout crin. Ces gens sont à cent lieues des idéaux socialistes. Ce sont des sentimentaux de tradition farouchement conservatrice. S'ils accèdaient un jour à la plénitude du pouvoir — fut-ce sous l'égide de brillants intellectuels de gauche — ce serait eux, les réactionnaires, et non les brillants intellectuels, qui se chargeraient de l'orientation du « nouveau régime ». Et c'est ainsi que l'indépendance, bien loin de mener à la « révolution rêvée », risque de ramener au pouvoir un néo-duplessisme qui ferait un parfait pendant au goldwaterisme d'outre-frontière. Ironie du sort, des hommes de gauche auraient, de la sorte, donné un coup d'épaule inespéré au chariot de la droite — un chariot qui, pourtant, a toujours écrasé la petite « barouette » de la gauche au Québec.

Non, tant que les hommes de gauche n'auront pas compris qu'ils sont très clairsemés au Québec, tant qu'ils n'auront pas compris qu'une révolution véritable des structures ne s'opère que par l'intelligence, avec l'appui du peuple, et par delà les archétypes traditionnels du nationalisme, la révolution québécoise restera à faire.

Il reste que le livre de M. Myers a une valeur documentaire non négligeable, Chacun y trouvera beaucoup à lire entre les lignes. ★

●

Le coeur d'un roi tremble à la vue d'un pauvre qui ne mendie pas. — (Sir Mohammed Iqbal)

*

Le Syndicat Coopératif d'édition Cité Libre

Pour marquer son dixième anniversaire, en janvier 1960, *Cité Libre* s'est réorganisée. Non contente de faire peau neuve dans sa présentation, la revue a adapté un nouveau rythme de parution. Elle est devenue mensuelle. Au plan administratif, elle constitue une coopérative d'édition en bonne et due forme.

Les membres, actionnaires de la coopérative, sont donc les propriétaires de la revue. Réunis en assemblée générale annuelle, ils élisent un conseil d'administration qui, à son tour, choisit le directeur de la revue. Tous les abonnés sont reconnus comme membres auxiliaires de la coopérative et invités à l'assemblée générale annuelle.

Le Conseil d'administration, élu lors de l'assemblée générale du 4 décembre 1963, est formé des personnes suivantes :

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT :

Claude Longpré

SECRÉTAIRE :

Jean Dostaler

TRÉSORIER :

Yves-Aubert Côté

ADMINISTRATEURS :

Benoît Baril

Jacques Hébert

J.-Z.-Léon Patenaude

Gérard Pelletier

Pierre-E. Trudeau

Jean Pellerin

CONSEIL DE SURVEILLANCE :

Jean-Gérin Lajoie, président

Marc Lalonde

Jean-Paul Geoffroy

ARCHIVISTE :

Pierre Tanguay

VÉRIFICATEUR :

Jean-Guy Rousseau, C.A.

AU MAÎTRE DE POSTE, S.V.P.,

si non réclamée, retourner après cinq jours à :
CITÉ LIBRE, 5090 Papineau, Montréal 34.

PORT PAYÉ À MONTRÉAL

« Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraires et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication. »